Brignais mag

#118
MAI 2018

C'est dans l'air p.8
Cartes d'identité et passeports de retour en Mairie

Décryptage p.11
Les nouveaux rythmes éducatifs

Culture p.26
Le Briscope fait peau neuve !

À LA UNE

Centre-ville, cœur de ville

SPAR

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEL ESPACE

BOUCHERIE-TRAITEUR

MES COURSES SUR SPAR.FR

DÉCOUVREZ NOS PRODUITS FAITS MAISON

DIMANCHE DE 8H30 À 12H30

LIVRAISON À DOMICILE

TOUS LES WEEK-ENDS UN PLAT CUISINÉ

NOUVEAUX AVANTAGES CARTE DE FIDÉLITÉ

PAIN CUIT SUR PLACE

spar brignais

1 PLACE DU 8 MAI 1945
BRIGNAIS
TÉL. 04 78 05 21 78

SPAR Supermarché

HNR STUDIO 04 78 05 16 93 - Photos : Spar, Pierre Rochebloine

SOMMAIRE

4 État civil
5 Prolongations : Championne de l'accueil !
6 Arrêts sur images
8 C'est dans l'air : Comme un air d'Italie
11 Décryptage : Les nouveaux rythmes éducatifs
12 **Éducation / jeunesse :** Tous vaccinés, tous protégés !
14 **Aménagement / cadre de vie :** Nouveau look pour une nouvelle vie
16 Solidarité / emploi : Coup de pouce pour les jeunes
17 À la une : Centre-ville, cœur de ville
24 Intercommunalité : Fiscalité 2018
26 Culture : « Jeux contes avec toi »
28 **Vie asso :** Le bien-être par le sport
30 Agenda
32 Libre expression
34 Pratique

BRIGNAIS NATURELLEMENT

Édité par la Ville de Brignais
Directeur de la publication : Paul Minssieux
Adjointe à la communication : Laurence Beugras
Responsable de la rédaction : Laurianne Oget
Collaborateurs de la rédaction : Elise Amar, Annabelle Morel, Sylvie Crozier, Justine Reculard, Philippe Blain, Awa Leye-Seck, Chantal Eynaud-Lassalle, Katrin Urban, David Jusselme, Sandrine Van Cuyck, Laure Boiton, Caroline Macé, Clémentine Hochart, Catherine Sidrot, Jean-Luc Chambéry, Olivier Vouillon, Jeanne-Françoise Bapin, Sébastien Laurent.
Couverture : Ville de Brignais
Crédits photo : Ville de Brignais - Adobe Stock
Maquette et réalisation : HNR Studio (Brignais) - Nicéphore Rochebloine - Tél. 04 78 05 16 93
Impression : Imprimerie Brailly (Saint-Genis-Laval)
Régie publicitaire : Service Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15
Dépôt légal : 2e trimestre 2018
La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.

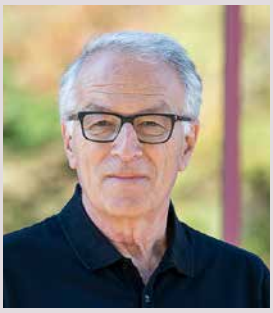

Ensemble, allons plus loin !

L'implication croissante des habitants dans la vie de nos communes a beaucoup modifié notre manière de conduire l'action publique ces dernières années. Pour ma part, j'ai toujours eu la conviction qu'un projet ne peut s'imaginer sans l'avis des personnes auxquelles il est destiné.

Très attachés à ces temps de concertation, les élus que nous sommes doivent rechercher derrière les nouvelles idées suggérées ou les propositions émises, celles qui peuvent servir l'intérêt général ou procurer un bien-être à l'ensemble des habitants de notre commune.
C'est un exercice de pédagogie, difficile et complexe, qui nécessite de nombreux échanges entre techniciens, partenaires, experts ou habitants pour partager la perception de notre environnement et faire émerger des solutions partagées, garantes de notre qualité de vie.

Le projet d'aménagement du centre-ville dont nous constatons aujourd'hui les effets très positifs sur l'attractivité et le dynamisme de Brignais illustre bien mon propos. Forts de notre vision et nos convictions, tout en gardant le cap, nous avons écouté et remis plusieurs fois la copie sur l'ouvrage pour parvenir à un projet accepté par tous.
De même, la reconstruction du complexe Pierre Minssieux que nous inaugurerons bientôt, a fait l'objet tout au long du projet de très nombreux allers/retours dans le cadre de la concertation avec les utilisateurs. Côté scolaire, le scénario retenu pour lancer les études sur la rénovation de l'école Jean Moulin, vient d'être arrêté en collaboration avec les acteurs du site, invités à participer à l'élaboration de ce projet.

La diversité des regards enrichit les projets, alimente notre réflexion et nous aide à mieux penser les solutions. Alors, ensemble, soyons acteurs de notre ville ! Les projets ne manquent pas à Brignais.

Paul Minssieux, Maire
Le 20 avril 2018

ÉTAT CIVIL

Décembre 2017 à mars 2018

NAISSANCES

Lyam LUDOMIR. . . . . 4 décembre
Axel MARSELLA. . . . . 7 décembre
Eva GEY. . . . . 10 décembre
Félicité MIGNON. . . . . 15 décembre
Éléanna REQUENA SIMORRE . . . . . 16 décembre
Axel BALLANDRAS. . . . . 22 décembre
Jeanne RAGUIDEAU . . . . . 28 décembre
Heddy ELGARNI . . . . . 2 janvier
Sefiya BORGI. . . . . 2 janvier
Cassie CHOPLIN . . . . . 8 janvier
Arthur YVERNÉ . . . . . 8 janvier
Ethan DEMEULEMEESTER . . . . . 9 janvier
Clémentine CICOLETTI . . . . . 18 janvier
Imran LAIB. . . . . 31 janvier
Lola DOUCHET. . . . . 4 février
Grégoire BRUNEL . . . . . 13 février
Abbigaël DUSSURGEY . . . . . 24 février
Albin PUKAJ . . . . . 27 février
Léandre PATARD. . . . . 15 mars
Margaux CAULIEZ . . . . . 31 mars

MARIAGES

Julien FANGET et Léa ALONSO . . . . . 30 décembre
Cyril ROLLET et Ludivine CATHERIN. . . . . 20 janvier
Mourad BOUACIDA et Naziha MEHENTEL. . . . 3 février

PACS

Guillaume DELORME et Manon MULATON . . 16 déc.
Benoît GROS et Camille GESSE . . . . . 21 déc.
Rémi SABATTIER et Luling YANG . . . . . 26 déc.
Norbert DELOLME et Julie HUGON . . . . . 26 déc.
Jonathan MOURADIAN et Stéphanie L'HERMITTE. . 30 déc.
Romain PLANTIER et Anne BOURGEON . . . . 4 janvier
Arnaud MORIN et Pauline BANSSILLON. . . . 6 janvier
Cesar DANTAS et Emilie MOLINARO. . . . . 19 janvier
David ROOIJACKERS et Laïla ROUX . . . . . 19 janvier
Sébastien PICARD et Juliette CUCUEL. . . . 27 janvier
Maxime DUCREUX et Cindy HENAULT . . . . 29 janvier
Clément ZAMOR et Justine TRIBAUT. . . . . 2 février
Mickaël GARCIA et Lauriane FREYDRICH . . . 10 février
Lassana TRAORE et Gakhou DIAKHITE. . . . 22 février
Amaury AUCAN et Aurore LAMARCHE. . . . 24 février
Mélanie DELARBRE et Rafaël PAREDES . . 24 février
Angélique BONNAIRE et Christophe MINETTO . . 10 mars
Amandine SCOTTI et Julien LILLE. . . . . 24 mars
Adeline ROJON et Julien LAMBERT. . . . . 26 mars

DÉCÈS

Stella DE BENEDITTIS vve DI BISCEGLIE . . . 7 novemvre
Michel DENIS . . . . . 2 décembre
Madeleine GAS. . . . . 11 décembre
Alain HÉZARD. . . . . 12 décembre
Jean-Claude AUBRIOT . . . . . 14 décembre
Paul CABUT. . . . . 25 décembre
Marie-Claude BOIRON vve AUZUECH. . . . . 5 janvier
Marc GAMBONI . . . . . 12 janvier
Lucienne ALEX vve MASCRÉ. . . . . 12 janvier
Jeannine ROMANA ép. OBLETTE. . . . . 19 janvier
Jean FAYOLLE. . . . . 26 janvier
André RAVERA . . . . . 8 février
Lucia VESSELLA ép. DE GREGORIO. . . . . 10 février
Louise FAVRE ép. CHARLES . . . . . 27 février
Jeanne MOSSIÈRE vve DESSENDRE. . . . . 3 mars

DISTINCTION

Championne de l'accueil !

Le 1er février dernier à Istres, Brignais a reçu le 3ème prix (41 organismes étaient en concurrence) du Trophée 2018 de la relation usagers dans la catégorie « Hôtel de Ville entre 10 000 et 49 000 habitants » décerné par le Groupe AFNOR. L'enquête menée sur plusieurs semaines par des citoyens mystères souligne notamment la qualité de l'accueil téléphonique ainsi que les qualités humaines et le professionnalisme des agents municipaux.

CLIN D'ŒIL

Jeunes et citoyens

La Ville compte 93 nouveaux électeurs ! Afin de marquer cette étape essentielle dans la participation à la vie démocratique, les jeunes majeurs ont été conviés à une cérémonie solennelle à l'Hôtel de Ville au cours de laquelle ils ont pu recevoir des mains du Maire leur première carte d'électeur. 18 ans marquant aussi l'âge minimum pour pouvoir donner son sang, l'Amicale du don de sang était présente pour les sensibiliser à ce geste citoyen.

EN CHIFFRE

31

C'est le nombre de Pactes civils de solidarité (PACS) enregistrés depuis le 1er novembre 2017, date du transfert de cette compétence aux officiers d'état civil de la commune.

ON A AIMÉ

Le mois des cultures urbaines

Graff, street art, dessin live, slam session, blind test, light painting… La culture urbaine s'est invitée à Brignais ce mois de mars offrant de belles rencontres et de multiples occasions pour découvrir mais aussi expérimenter ces pratiques culturelles, artistiques et sportives issues de l'espace urbain. Une vraie réussite pour ce projet multipartenarial (services municipaux, collège J. Zay, associations) qui s'est achevé en toute convivialité à l'occasion de la 4e édition des Rencontres du Sport.

EN VUE

Quartier en mutation

Le secteur de la Gare entame sa mutation. Après la réalisation par le Syseg d'un puits d'infiltration au mois de mars - étape nécessaire en vue de la restructuration des réseaux d'eaux pluviales du futur quartier – les opérations de désamiantage et de démolition démarreront au mois de mai sur le site de l'ancienne menuiserie Charroin. Ces premiers coups de pelle marquent ainsi le lancement de la phase 1 des travaux de requalification de ce quartier où sera implanté le futur siège de l'Opac du Rhône à l'horizon 2019.

1

2 ©DR

3 ©DR

4 ©DR

5 ©DR

6

7 ©DR

8

9 ©DR

10

11

12 ©DR

13

14

15 ©DR

Faites-nous parvenir vos photos d'événements à l'adresse communication@mairie-brignais.fr

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

+ d'images sur www.brignais.com
> Accès rapide > *Albums photos*
Accès direct sur smartphones et tablettes.

1. Cérémonie des vœux du Maire à la population, le 9 janvier. 2. Stage découverte de l'Aïkido en famille proposé par le club Aïkido Mouvement Évasion, le 13 janvier. 3. « Cendrillon » revisitée par la troupe de théâtre des 400 coups, le 13 janvier. 4. Interclubs de judo organisé par Delta Sport, le 13 janvier. 5. Atelier d'éveil musical proposé par l'association La Maison Bulle, le 13 janvier. 6. Moment convivial et d'échanges aux Arcades pour l'Épiphanie, le 16 janvier. 7. 40 ans du Salon des peintres. 8. Cérémonie de la Sainte-Barbe pour les sapeurs-pompiers de la caserne Vourles-Brignais, le 27 janvier. 9. Bourse aux jouets anciens organisée par le Miniature Club Rhône-Alpes, le 26 février. 10. Bal des classes en 8, le 3 mars. 11. Solène (AL Karaté), médaillée de bronze dans la catégorie Junior lors du championnat de ligue régionale kata, le 4 mars. 12. Portes ouvertes de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) « La Roche », le 5 mars. 13. « Diagnostic en marchant » pour les habitants de la Compassion, le 6 mars. 14. Réunion de proximité avec les riverains dans le cadre des travaux d'aménagement du quartier de la Gare, le 8 mars. 15. Montée assurée en pré-national pour l'équipe Senior du Sud Lyonnais Basket, le 10 mars. 16. Stage de jujitsu brésilien de la section judo de l'Amicale laïque, le 11 mars. 17. Le Conseil municipal junior sensibilisé au tri par le SITOM, le 14 mars 18. Commémoration du 56e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars 19. Petit-déjeuner franco-allemand dans les écoles. 20. Coup de pouce pour un job d'été, le 24 mars. 21. La Comme Ell'Dit sur les planches du Briscope pour interpréter « Espèces menacées », le 24 mars. 22. Le SITOM sensibilise des élèves de Claudius Fournion à l'occasion de la Semaine nationale du compostage de proximité au mois de mars. 23. Clôture du mois des cultures urbaines, le 31 mars. 24. La Ville remercie ses jeunes bénévoles à l'occasion des Rencontres du Sport le 31 mars. 25. Repas de printemps des seniors, le 5 avril. 26. Permis internet en poche pour les élèves de CM2 de Jacques Cartier sensibilisés par la Gendarmerie sur les dangers du Net.

Cartes d'identité et passeports : la Mairie reprend la main

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES Il sera bientôt possible de faire sa carte d'identité et son passeport directement en mairie.

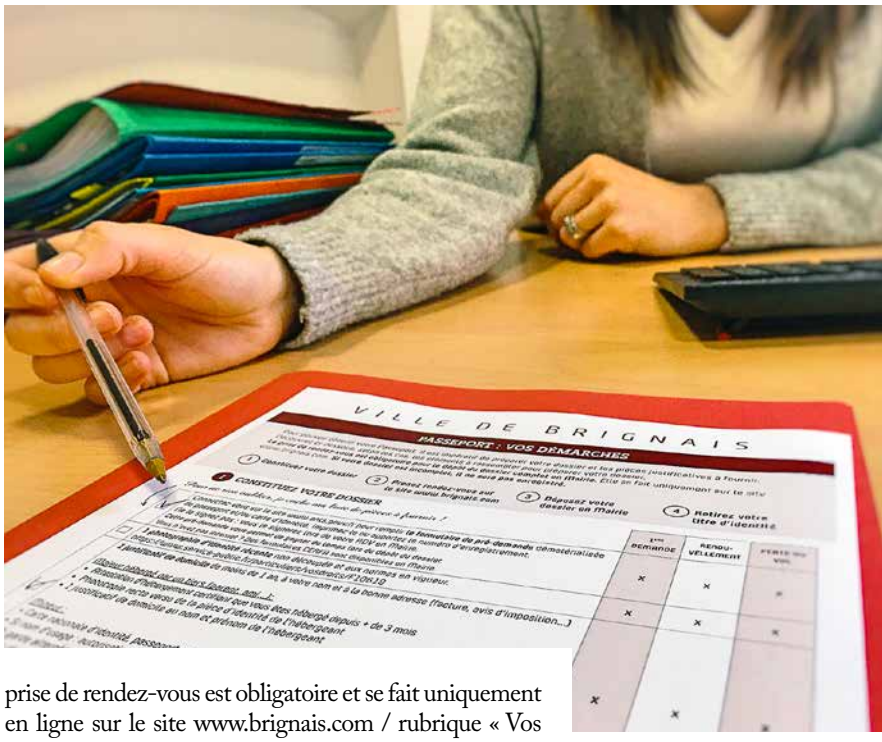

Faute d'être équipée par la Préfecture d'un dispositif de recueil, la Mairie ne pouvait plus délivrer de cartes d'identité depuis le 21 mars 2017.

La mairie sera dotée prochainement d'un dispositif numérique de recueil d'empreintes digitales permettant de délivrer les cartes nationales d'identité mais aussi les passeports biométriques. Brignais fera ainsi partie des 38 communes du département du Rhône habilitées par la Préfecture à réaliser ces démarches administratives. Pour rappel, il sera toujours possible d'effectuer cette démarche partout en France, la liste des communes habilitées est disponible sur le site https://passeport.ants.gouv.fr/

MODE D'EMPLOI

Pour gagner du temps et faciliter les démarches, nous vous recommandons de compléter une pré-demande en ligne sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (https://predemande-cni.ants.gouv.fr). Il est impératif de préparer votre dossier. L'ensemble des pièces justificatives demandées est disponible sur le site de la Ville.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous devez ensuite réserver un créneau pour déposer votre dossier complet en Mairie (un créneau par personne). La prise de rendez-vous est obligatoire et se fait uniquement en ligne sur le site www.brignais.com / rubrique « Vos démarches ». Les personnes n'ayant pas d'accès Internet sont invitées à contacter le service Affaires Générales. Attention, en cas de retard lors du rendez-vous, celui-ci sera annulé et un nouveau créneau devra être sollicité. L'été approchant, les délais d'obtention risquent de s'allonger. Il est fortement recommandé d'anticiper sa demande.

RETRAIT DU TITRE

Lorsque votre pièce d'identité est prête et disponible, vous recevez un SMS sur votre téléphone. Il vous suffit alors de prendre rendez-vous. Vous avez ensuite trois mois pour retirer votre titre. Passé ce délai, celui-ci sera invalidé et détruit. Des ajustements pourront être proposés en fonction de la fréquentation de ce nouveau service. ✰

+ d'infos : www.brignais.com / Rubrique « Vos démarches » (Module en ligne dès que le service sera opérationnel).
Service Accueil Affaires Générales : 04 78 05 15 11

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nouvelle permanence en Mairie : le Défenseur des droits

Depuis le 10 janvier 2018, une permanence du Défenseur des droits a lieu les mercredis et les vendredis à la mairie de Brignais. Cette permanence est assurée par Madame Daouzli, déléguée du Défenseur des droits. Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 5 domaines de compétences déterminés par la loi : défense des droits des usagers des services publics, respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité, défense et promotion des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, orientation et protection des lanceurs d'alerte. Permanences gratuites sur rendez-vous les mercredis de 14 h à 17 h et les vendredis de 14 h à 16 h. ✰

Renseignements : Accueil de l'Hôtel de ville - 04 78 05 15 11

Comme un air d'Italie

ANNIVERSAIRE Le jumelage avec Ponsacco offre un vivier d'expériences et d'initiatives pour le collège et le lycée et fédère toute une communauté autour de projets pluridisciplinaires.

Au sein de l'atelier de la filière bois* du lycée professionnel Gustave Eiffel, les élèves s'affairent autour de Guignol et de la Tour de Pise. Ces deux figures emblématiques du jumelage entre Brignais et Ponsacco (Toscane) seront érigées sur le rond-point de la SPA à l'entrée de la commune pour annoncer les festivités de ce 15e anniversaire prévues le week-end du 22 septembre. Si cette empreinte du lycée témoigne une fois de plus de son implication dans les projets communaux, cette réalisation s'inscrit plus largement dans le projet pédagogique de l'établissement résolument tourné vers l'international (Italie, Allemagne, Espagne, Maroc).

ERASMUS +

Dans le cadre du programme Erasmus +, le lycée Gustave Eiffel permet notamment depuis 2010 aux élèves d'italien de terminale Bac Pro Gestion Administration et Technicien Menuisier Agenceur d'effectuer un stage de 4 semaines en entreprise à Ponsacco. Et nombreux sont les lycéens à saisir cette opportunité pour vivre une expérience riche sur le plan professionnel et humain. Devant ce succès, l'offre a même été élargie à la filière Bac Pro Ouvrage du Bâtiment Métallerie.

ÉCHANGES SCOLAIRES

Par le biais de ses échanges scolaires avec la « Scuola media Lapo Niccolini » de Ponsacco, le collège Jean-Zay s'investit aussi depuis onze ans dans le jumelage. Au fil des années, une dimension artistique a été intégrée à l'échange linguistique intensifiant les liens d'amitié avec notre jumelle. Ainsi, depuis 5 ans, chaque rencontre donne lieu à un spectacle musical et théâtral commun et révèle des talents insoupçonnés. Autant d'expériences riches d'enseignement pour chacun.

*Les élèves de la filière métallerie ont également participé à la décoration du jumelage en réalisant une grande plaque indiquant la date de l'anniversaire du jumelage (comme en octobre 2017).

Venez réviser à la Médiathèque

Collégiens, lycéens… Vous cherchez un endroit calme et studieux pour réviser vos épreuves ?

Du 1er juin au 6 juillet, la Médiathèque municipale vous accueille aux horaires suivants : les mardis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h ; les mercredis de 9 h à 18 h ; les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ; les samedis de 9 h à 13 h. Certains créneaux vous sont spécialement réservés.
Spécial lycéens et lycéennes : des enseignants seront à votre disposition, renseignez-vous auprès des bibliothécaires sur les matières, les jours et heures.
Le vendredi 15 juin à 19 h à 22 h, les bibliothécaires vous proposent un début de soirée détente pour mieux affronter les épreuves (jeux, films, musiques).
Rens. : 04 78 05 37 03 / mediatheque@mairie-brignais.fr

Service compris

Cartes grises

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches relatives aux titres de circulation ne sont plus réalisées en Préfecture.
Les usagers doivent désormais effectuer leurs démarches en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés.
Ils peuvent également se rapprocher des « tiers de confiance » (professionnels de l'automobile, écoles de conduite agréées) habilités à effectuer ces démarches à leur place. De nombreux professionnels sont habilités à Brignais. Retrouvez-en la liste sur https://immatriculation.ants.gouv.fr

Baromètre

EN BAISSE

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

C'est la subvention la plus importante versée par l'État aux collectivités pour leur fonctionnement au quotidien. Cette année, la Dotation Globale de Fonctionnement s'élève à 455 318 € contre 540 000 € en 2017 (1 360 000 € en 2014).

EN HAUSSE

Le nombre d'abonnés à la page Facebook de la Ville

Chaque semaine, vous êtes de plus en plus nombreux à suivre les infos, événements et actus sur la page Facebook de la Ville… À tel point que nous avons franchi récemment le cap des 1000 fans. Merci ! Pour ne rien manquer de nos publications futures (malgré le changement d'algorithme de Facebook), pensez à paramétrer votre compte en vous connectant sur la page de la Ville : cliquez sur « Abonné(e) » ou « Déjà abonné(e) » puis sur « Voir en premier ».
www.facebook.com/villedebrignais

Télex

Recherche bénévoles

Le CCAS lance un appel au bénévolat. Vous avez du temps à consacrer au portage de repas et à la navette des seniors : faites-vous connaître ! **+ d'infos : CCAS au 04 78 05 62 28 / ccas@mairie-brignais.fr**

Prévention canicule

Afin de prendre les mesures nécessaires en cas de fortes chaleurs, la Ville se mobilise en faveur des personnes vulnérables en mettant en place une veille du 1er juin au 31 août. Un registre nominatif des personnes âgées, isolées ou handicapées est ouvert, permettant de recenser les personnes qui en font la demande. Cette démarche est facultative. **+ d'infos : CCAS au 04 78 05 62 28 / ccas@mairie-brignais.fr**

Fête nationale

Comme chaque année au mois de juillet, le parc de l'Hôtel de Ville va s'embraser à l'occasion de la commémoration de la prise de la Bastille. Un feu d'artifice sera tiré vendredi 13 juillet au soir. **Restez informés sur www.brignais.com**

Horaires d'été

Les services Espace verts et Cadre de vie travailleront en horaires d'été du 15 juin au 15 août. La période pourra être étendue en fonction des conditions météorologiques. Espaces verts : du lundi au jeudi de 5 h 30 à 13 h 30, le vendredi de 5 h 30 à 12 h 30. Cadre de vie : le lundi de 5 h 30 à 12 h 45, du mardi au vendredi de 5 h 30 à 13 h 15 et le samedi de 12 h à 14 h. En cas d'épisode de canicule, les horaires des services de la Ville seront également aménagés. **+ d'infos sur www.brignais.com**

Mutuelle intercommunale

Les communes ont validé leur engagement dans le dispositif d'une mutuelle intercommunale. Des permanences d'information seront organisées dans les communes de Brignais, Chaponost, Millery et Vourles à partir de septembre. Pour tout renseignement, les habitants sont invités à contacter le CCAS de leur commune à partir du mois de juillet.
Renseignements : CCAS au 04 78 05 62 28 / ccas@mairie-brignais.fr

Fiscalité locale

Les taux des impôts communaux restent inchangés pour l'année 2018 et ce depuis 2010. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation s'élève à 10,31 %, celui du foncier bâti à 16,11 % et celui du foncier non bâti à 47,32 %. Concernant l'exonération de la taxe d'habitation mise en place par l'État, les modalités pratiques ne sont pas connues pour l'heure ni son impact pour la commune de Brignais.

Partir en vacances l'esprit tranquille

POLICE MUNICIPALE Pour passer des vacances en toute tranquillité, pensez à signaler vos absences prolongées auprès de la Police municipale.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre logement ? Vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre domicile ! Votre logement fera ainsi l'objet d'une surveillance renforcée à l'occasion des rondes assurées par les agents des forces de l'ordre.
Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence. Pour faciliter cette démarche, vous pouvez remplir une déclaration en ligne sur www.brignais.com, rubrique « Démarches administratives ».

AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Informez votre entourage de votre départ, fermez vos volets, ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux… Autant de conseils à suivre pour limiter le risque de cambriolage. Un guide détaillé est en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur ou de la Gendarmerie. ☆

Renseignements : Police municipale au 04 72 31 60 28 policemunicipale@mairie-brignais.fr

+ NET Rejoignez la Médiathèque sur Facebook !

Programme des animations et événements, infos pratiques, bons plans, coups de cœur… Il est désormais possible de retrouver toute l'actualité de la médiathèque municipale sur sa page Facebook. Pour ne plus rien manquer, venez « liker » et n'hésitez pas à partager cette bonne nouvelle !

www.facebook.com/mediathequebrignais

ZOOM SUR LE QUARTIER GARE

Figure emblématique

L'avenue parallèle à la rue du Général de Gaulle, qui reliera l'avenue de la Gare à la route d'Irigny au terme des travaux de renouvellement du quartier de la Gare portera le nom de Simone Veil. Ancienne ministre de la Santé, rescapée de la Shoah, féministe engagée, à l'origine de la loi légalisant l'Interruption Volontaire de Grossesse, eurodéputée et ex-Présidente du Parlement européen, Simone Veil est décédée en juin 2017. Ses cendres, ainsi que celles de son époux Antoine, seront transférées au Panthéon le 1er juillet 2018. Brignais souhaite, à son échelle, entretenir la mémoire de cette femme courageuse et déterminée en donnant son nom à une nouvelle voie de la commune. ☆

La preuve par 4…

RYTHMES ÉDUCATIFS En septembre, les élèves des écoles publiques de Brignais reprendront un rythme de 4 jours par semaine comme le permet le décret du 27 juin 2017. Une nouvelle organisation proposée par le groupe de réflexion sur les rythmes éducatifs, soumise aux Conseils d'écoles et au Conseil municipal et validée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Chiffres clés

- **3** groupes scolaires publics
- **860** élèves inscrits
- **702** enfants, soit 80 % des effectifs, sont inscrits en restauration scolaire
- **14** ATSEM
- **35** animateurs
- **10** agents de restauration et **11** agents d'entretien
- **1 067** comptes sur le Portail famille
- **625** mails reçus en 2017 via la messagerie du Portail famille

Pour Brignais, le retour à la semaine de 4 jours ne signifie par un retour en arrière mais une nouvelle organisation du temps scolaire bénéfique au plus grand nombre. C'est le constat fait majoritairement par les participants au groupe de concertation composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves et d'agents du service action éducative de la Ville (groupe constitué dans le cadre de l'élaboration du PEDT – lire par ailleurs en page 13). La semaine de 4 jours est notamment plus adaptée aux rythmes des élèves de maternelles. Ainsi le mercredi sera libéré et les créneaux d'ateliers ludiques ne seront plus organisés à partir de septembre 2018 pour répartir les temps scolaires sur 4 jours.

HARMONISATION DES HORAIRES

La consultation sur les rythmes a permis de mettre à plat les horaires des différents groupes scolaires et de proposer une harmonisation entre toutes les écoles maternelles et élémentaires de la Ville. À la rentrée de septembre, les trois groupes scolaires publics fonctionneront de la manière suivante :

Une offre périscolaire municipale de qualité

Avec le retour de la semaine à quatre jours, les ateliers ludiques n'ont plus lieu d'être. L'offre périscolaire sera donc repensée pour s'adapter à la nouvelle organisation. Les temps périscolaires, dont les objectifs pédagogiques seront clairement définis, offriront plus de diversité et seront encadrés par des animateurs formés. Une journée pédagogique de pré-rentrée à destination des agents travaillant en milieu scolaire (ATSEM, animateurs, agents de restauration…) et des formations tout au long de l'année seront d'ailleurs organisées pour professionnaliser les équipes. La cohérence globale des activités sera fixée par un projet pédagogique périscolaire structuré et décliné par école. Celui-ci encadrera précisément les activités proposées sur les temps périscolaires que ce soit pendant les garderies, la pause déjeuner ou les activités de découverte. Trois axes pédagogiques sont déjà retenus : la fraternité, l'autonomie et l'exploration de l'environnement.

La semaine des groupes scolaires publics

Jacques Cartier, Claudius Fournion, André Lassagne / Jean Moulin

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 8h30	Garderie périscolaire				
8h30 11h45	Temps scolaire				
11h45 13h45	Restauration scolaire				
13h45 16h30	Temps scolaire				
16h30 18h15	Garderie périscolaire	16h30 18h	Activités de découverte	16h30 17h30	Étude surveillée

Renseignements : Service action éducative
education@mairie-brignais.fr - 04 72 31 84 00

Un dispositif ULIS à Brignais

HANDICAP À la rentrée de septembre, un dispositif ULIS-1 ouvrira ses portes à l'école Claudius Fournion. Il permettra d'accueillir des enfants du CP au CM2 atteints de troubles du spectre autistique et de leur proposer, en milieu ordinaire, des apprentissages et enseignements adaptés.

Souhaité par l'Éducation nationale et validé par l'inspecteur d'Académie, un dispositif ULIS - unité localisée d'inclusion scolaire – ouvrira ses portes au sein de la commune à la rentrée 2018. La scolarisation en milieu scolaire ordinaire d'enfants porteurs de handicap est un besoin recensé sur notre territoire. L'ULIS-1 accueillera ainsi huit élèves au maximum atteints de troubles du spectre autistique. Les élèves, selon leurs capacités, intégreront une classe ordinaire de référence pour développer certains apprentissages et bénéficieront d'un soutien adapté dans le dispositif ULIS. Au-delà des apprentissages scolaires, ce sont les interactions avec les autres enfants, l'apprentissage des règles de vie et l'amélioration de la communication avec le monde extérieur qui sont recherchés. L'accès à ce dispositif se fait via une notification de la MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées.

DES ÉQUIPES SENSIBILISÉES

Deux formations ont été organisées pour sensibiliser les équipes – enseignants, ATSEM, animateurs périscolaires - aux troubles du spectre autistique. Animées par Miguel Martinez du Centre Ressources Autisme Rhône-Alpes, ces formations avaient pour objectif de mieux faire comprendre le comportement et le fonctionnement des enfants autistes et permettre aux encadrants de s'adapter et gérer les différentes situations. Une formation riche en échanges et en enseignements. ☆

Renseignements : Service Accompagnement & handicap
Pascale Ciroussel - 06 20 68 92 55

Tous vaccinés, tous protégés !

SANTÉ PUBLIQUE Depuis le 1er janvier 2018, huit vaccinations, auparavant recommandées, sont devenues obligatoires pour les enfants de moins de six ans. Elles s'ajoutent aux trois vaccins déjà nécessaires et sont exigibles, pour l'entrée ou le maintien en collectivité, pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018.

À partir de septembre 2018, les enfants accueillis dans les crèches gérées par la commune devront être vaccinés selon le nouveau calendrier vaccinal sauf contre-indication médicale reconnue. Le médecin rattaché à la crèche collective municipale Abri'Co et à la crèche familiale municipale Arc-en-ciel, constatant que déjà 99 % des enfants accueillis et nés avant le 1er janvier 2018 étaient à jour des 11 vaccins (8 recommandés + 3 obligatoires) a préconisé à la collectivité de rendre obligatoire les 11 vaccins pour tous les enfants bénéficiant d'une place en crèche, y compris pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018. Ce principe de sécurité étendu permet d'accueillir les petits dans un environnement sain où tous sont protégés de la même manière. Cela évitera notamment les risques de contagion et de voir réapparaître des épidémies de maladies potentiellement mortelles comme actuellement la rougeole qui touche la quasi-totalité des régions françaises.

À NOTER

Les parents qui demandent une place en crèche municipale seront informés de cette disposition. Si une ou plusieurs vaccinations font défaut, l'enfant sera admis provisoirement. Les vaccinations obligatoires devront alors être, selon le calendrier des vaccinations, réalisées dans un délai de 3 mois et ensuite poursuivies. À défaut la place de l'enfant ne pourra être maintenue dans la structure. ☆

Rens. : Point accueil petite enfance
PAPE : 04 72 31 68 11 - pape@mairie-brignais.fr

Bruits de couloirs…

PRÉVENTION À la demande d'un groupe d'ATSEM, la collectivité a mis en place progressivement depuis 2015, des protections auditives dans les groupes scolaires. Aujourd'hui 25 agents – ATSEM et personnels de restauration - sont équipés.

Acouphène, perte d'audition prématurée, fatigue, stress, migraines… Autant de maux auxquels les agents travaillant en milieu scolaire sont exposés à cause du bruit. L'exposition prolongée au bruit, que ce soit celui des machines ou celui des enfants, parfois une centaine dans le restaurant scolaire, est source d'inconfort. Les protections auditives, comme mesures préventives, sont la solution car elles atténuent les fréquences nocives grâce à des filtres (cris aigus, bruits de salle…) tout en permettant à l'agent d'entendre et de converser sans avoir à les retirer. Confortables à porter, elles obligent aussi les personnels à abaisser la voix quand ils s'adressent aux enfants permettant d'améliorer sensiblement l'environnement sonore général.

SUR-MESURE

Les protections auditives sont réalisées sur mesure. Chaque agent rencontre un technicien du laboratoire fabricant, qui se déplace au sein des écoles, pour prendre les empreintes servant à réaliser la protection définitive. Le moulage interne, effectué au niveau du conduit auditif, ne prend que 5 minutes.

Le technicien sensibilise les agents à l'exposition aux bruits et ses conséquences, et leur montre comment utiliser et entretenir les équipements auditifs qui ont une durée de vie de 6 ans. Précurseur pour cette démarche en milieu scolaire, la Mairie de Brignais a investi 6 000 euros dans le dispositif de prévention des risques au travail. Elle pourrait l'étendre prochainement aux personnels travaillant en crèche. ☆

Le PEDT bientôt adopté

POLITIQUE ÉDUCATIVE Le Projet éducatif de territoire sera présenté en Conseil municipal au mois de mai. Adopté pour une période de 3 ans – de 2018 à 2021 – il fixera les enjeux, actions et indicateurs de résultats pour chaque thématique retenue.

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) de Brignais regroupe l'ensemble de la politique éducative de la commune en s'adressant à une tranche d'âge élargie aux 0-17ans. Initialement destiné aux 3-11 ans, la municipalité a souhaité l'étendre pour prendre également en compte la petite enfance et la jeunesse. L'organisation des rythmes éducatifs, l'offre à destination des adolescents, l'accompagnement à la parentalité et la petite enfance sont les quatre thématiques retenues.

1 ENJEU = 1 ACTION

Concrètement, chaque thématique renvoie à des enjeux identifiés, des propositions d'actions et des indicateurs d'évaluation. Par exemple pour les rythmes éducatifs, le retour à la semaine à 4 jours a notamment pour enjeu de maintenir une offre périscolaire de qualité. Pour atteindre cet objectif, cette dernière sera formalisée et déclinée par école dans le projet pédagogique périscolaire (lire encadré en page 11). Afin d'adapter l'offre pour les jeunes, une enquête sera réalisée pour recueillir leurs avis et identifier leurs besoins et attentes. Pour accompagner les parents dans leur rôle, une communication sur les propositions existantes à Brignais sera mise en place. Les parents seront ainsi mieux informés et pourront plus facilement identifier leurs interlocuteurs pour être écoutés et accompagnés au quotidien. De nombreux autres enjeux et actions seront déclinés.

PROJET PARTENARIAL

Issu du travail collaboratif de trois groupes rassemblant des représentants des parents d'élèves, des associations, et des élus, le PEDT sera présenté à tous les contributeurs lors d'une réunion organisée avant l'été. L'ensemble du travail sera prochainement consultable sur le site internet de la Ville. À noter : le PEDT est un projet partenarial dans son élaboration mais également dans son suivi. Les actions à mettre en place seront travaillées en groupe de réflexion. Il s'agit d'un dispositif ouvert, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez être associé aux réflexions. ☆

Rens. : Coordination enfance-jeunesse - 04 72 31 95 73

Télex

Wanted !

Venez partager un moment festif et ludique dans une ambiance Western à l'occasion de la Fête de la petite enfance (0 à 6 ans) le samedi 2 juin, de 10 h à 13 h dans le Parc des Arcades. Des tables et chaises seront mises à disposition si vous souhaitez apporter votre pique-nique. **Rens. : Coordination Enfance-jeunesse au 04 72 31 95 73**

Vous recherchez un mode de garde ?

Participez à la 5e édition du Forum baby dating le samedi 23 juin de 9 h à 13 h au Briscope. Des entretiens successifs de 15 minutes entre parents et assistants maternels pour trouver la solution qui correspond le mieux aux attentes de chacun. Pour participer, inscrivez-vous avant le 15 juin. **Rens. : Relais Assistants Maternels « Les P'tits Bouts » - relaisasmat@mairie-brignais.fr - 04 72 31 79 79**

Rite de passage

En fin d'année scolaire, le Maire, Paul Minssieux se rendra dans toutes les écoles de la Ville pour remettre un dictionnaire à chaque élève de CM2. Une cérémonie et un geste symboliques pour marquer le passage au collège.

Lutte contre le gaspillage

Depuis le 1er janvier 2016, les sites de restauration collective qui produisent plus de 10 tonnes de biodéchets par an sont responsables de leur collecte et de leur valorisation. Depuis 2013, les agents de restauration de la Ville mettent en place des actions pour limiter la quantité de déchets et le gaspillage. Ainsi en 2017, on comptait 100 g de déchets par enfant contre 146 g en 2014. Ce qui représente une économie de 2 800 kg sur l'année !

Nouveau look pour une nouvelle vie

QUARTIER DES PÉROUSES Avec la mise en location des premiers bâtiments neufs, c'est une étape symbolique qu'a franchi le quartier des Pérouses. Un changement de regard sur cette offre de logement.

Rendue possible par une pression foncière et immobilière forte, la dynamique de relance des constructions sur Brignais vient répondre à une demande soutenue de logements. La composition des ménages change, la population vieillit, les besoins sont donc désormais variés et doivent trouver une réponse dans la diversité de l'offre. Aujourd'hui, parce qu'il fait l'objet d'un projet totalement réadapté aux besoins de son époque, le quartier des Pérouses propose tout le panel des possibilités recherchées.

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ? BIENVENUE AUX PÉROUSES

Selon vos souhaits, moyens, préférences, le secteur offre des logements neufs et des logements de qualité totalement ou partiellement rénovés.

En mars dernier, le Giverny, le Villandry et le Breteuil ont été mis en location. Construits par l'Opac du Rhône, ces trois bâtiments neufs sont composés de 44 logements (15 T2, 16 T3, 10 T4 et 3 T5) dont quatre duplex ont été conçus selon la Charte « Rhône + Vivre chez soi » du Département, qui a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie en adaptant les logements.

Une partie du rez-de-chaussée du bâtiment le Giverny accueille la Plateforme emploi & cohésion sociale, ouverte au public depuis le 12 mars dans des locaux neufs et fonctionnels. Si ces premiers bâtiments servent de « signal » pour le quartier, l'activité a été dense pour remettre à niveau l'offre dans les immeubles conservés. Les familles relogées se sont ainsi vues proposer des appartements entièrement rénovés et remis aux standards actuels (sols, crédences, électricité, salle de bains et sanitaires…), tandis que les travaux de réhabilitation à l'intérieur des logements occupés sont presque terminés. Les parties communes ont fini d'être rafraîchies fin avril, et en juin, seule la façade nord du bâtiment 28/30 restera à réaliser pour les réhabilitations extérieures. Avec un important travail de ré-isolation des façades, les occupants ont déjà pu constater cet hiver une amélioration du confort thermique.

DÉMOLIR POUR MIEUX RECONSTRUIRE, RÉHABILITER POUR VIVRE MIEUX

En attendant les démolitions et reconstructions de bâtiments à venir, tous les immeubles prennent désormais place dans un espace qui se redessine petit à petit : nouvelles trouées de respiration, espaces extérieurs plus agréables et aérés… Avec un investissement public et privé de 80 millions d'euros au total, cette opération modèle un cadre de vie renouvelé et donne une nouvelle image attractive au quartier pour ceux qui cherchent à se loger à Brignais. ☆

Renseignements : Opac du Rhône agence Rhône-Sud - 8 chemin des Tards-Venus 69530 Brignais - Tél. 04 74 01 01 00

Télex

Pleins feux sur le PLU

Une exposition consacrée au Plan Local d'Urbanisme est visible dans le hall de l'Hôtel de Ville et suivront d'autres lieux municipaux. Composée de 5 panneaux, elle met en lumière les enjeux de la révision du PLU actuellement en cours. Celle-ci doit permettre à Brignais de mieux anticiper, maîtriser et organiser le développement et l'aménagement de son territoire à l'horizon 2030. L'exposition précède l'enquête publique qui sera ouverte à l'automne auprès des Brignairots. **Renseignements :**

Service aménagement et urbanisme - 04 78 05 62 11 - urbanisme@mairie-brignais.fr + d'infos sur www.brignais.com

Chaussez vos bottes !

Rendez-vous le samedi 16 juin 2018 pour le traditionnel Nettoyage de printemps du Garon. Ouverte à tous, cette opération citoyenne et écologique vise à ramasser les déchets qui polluent la rivière et ses berges. L'occasion d'agir de façon concrète pour l'environnement et de se balader les pieds dans l'eau.

Un cimetière plus vert

Engagée dans une démarche zéro phyto et souhaitant expérimenter de nouvelles techniques alternatives, la Ville via son unité Espace vert teste actuellement la végétalisation des allées dans la partie basse du cimetière. Une première allée a été enherbée avec des dalles alvéolées et aménagée en conservant un passage de 80 cm en béton pour faciliter le cheminement des piétons et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une conception et une gestion écologiques qui redonneront peu à peu plus de place à la nature dans ce lieu de mémoire.

Flambant neuf !

COMPLEXE SPORTIF PIERRE-MINSSIEUX Les travaux de réhabilitation prendront fin cet été pour rendre le complexe sportif totalement opérationnel à la rentrée de septembre. Une très bonne nouvelle pour les usagers de cet espace.

Successivement en reconstruction après le sinistre de 2015, puis en restructuration et en rénovation, le complexe sportif Pierre-Minssieux, qui date de 1977, sera entièrement rendu à l'usage des activités associatives, scolaires et périscolaires à l'été 2018. La municipalité, malgré les aléas liés à ce chantier de réhabilitation lourde, aura réussi à tenir le calendrier avec une livraison dans les délais prévus.

UN INVESTISSEMENT CONSACRÉ AU BÂTIMENT

Ne soyez pas étonnés, seul le bâtiment fait peau neuve. La priorité budgétaire a été donnée à la pratique sportive avec un investissement global de réhabilitation s'élevant à 3 200 000 euros. Le parking public restera en l'état et les abords ne seront pas entièrement remodelés. Les services de la Ville interviendront cependant sur les contours très proches du complexe pour enlever la végétation peu qualitative et mettre en valeur le bâtiment.

UN LIEU DE RASSEMBLEMENT

Des installations dédiées à la pratique sportive en entraînement et en compétition, des aménagements permettant d'améliorer le confort des sportifs et des visiteurs (circulations, gradins, vestiaires, sanitaires, stockage, revêtement de sols), un espace de 200 m² consacré à la convivialité… autant d'éléments qui ont été revus après concertation avec le milieu associatif et sportif pour offrir une seconde jeunesse au complexe en adéquation avec les besoins des utilisateurs.

UN BÂTIMENT PERFORMANT

La Ville s'est dotée d'un logiciel de gestion énergétique à distance permettant une utilisation optimale du chauffage et de l'éclairage en fonction des emplois du temps et une programmation différenciée des espaces. Tout l'éclairage a été remplacé par des leds. Deux niveaux d'intensité différents ont été mis en place dans la salle de sports collectifs pour répondre aux besoins de l'entraînement ou de la compétition. Situé en zone inondable, une attention particulière a été apportée à la gestion des risques dans le bâtiment : l'étanchéité des murs a été remontée et des batardeaux ont été placés sur les portes pour limiter l'impact d'une éventuelle montée des eaux. De belles années en perspective pour cet équipement sportif ! ✰

Jean Zay bientôt au top

TRAVAUX Le collège poursuit son calendrier de travaux de rénovation. Un chantier rendu plus technique dans des bâtiments toujours en usage.

« Je salue le courage de l'équipe de Jean Zay et du Département du Rhône, d'avoir osé mettre en place cette rénovation, alors qu'il y a quelques années en arrière nous avions dû défendre l'existence même du collège sur la Ville », c'est ainsi que Paul Minssieux a ouvert une réunion d'information sur les travaux le 27 mars dernier, en présence de Christophe Guilloteau, Président du Département. Situé en zone inondable, ce bâtiment construit il y a 40 ans nécessitait une « remise à jour » fonctionnelle et normative d'ampleur. Le choix de réaliser ces travaux tout en laissant s'y poursuivre les activités du collège s'organise donc avec de nombreuses phases et étapes pour perturber le moins possible le déroulement de la vie sur place.

DÉJÀ DES AMÉLIORATIONS APPRÉCIABLES

Bien loin de dégrader les conditions d'accueil, tous les intervenants du dossier s'attachent à passer cette période particulière comme une opportunité. Ainsi, les premières livraisons d'espaces bénéficient au fonctionnement du collège et à la qualité de l'enseignement : chaudière mise en sécurité, confort thermique de la ventilation en double flux, création d'un préau extérieur couvert et agrandissement du préau intérieur, nouveaux vestiaires pour le personnel, regroupement et modernisation des salles de sciences, création d'une infirmerie et d'une salle d'études. Le collège s'appuie également sur ces travaux comme support pédagogique.

LIVRAISON COMPLÈTE EN SEPTEMBRE 2019

La suite des espaces arrive par phases jusqu'à la rentrée 2019. Après la livraison au printemps des salles généralistes du 1er étage, suivront la réalisation du restaurant scolaire, du CDI… Le collège Jean Zay peut à nouveau mettre en avant ses qualités, en plus d'être un vrai équipement de proximité pour les élèves du territoire. ✰

Coups de pouce pour les jeunes

JEUNESSE Avec le lancement d'une Bourse projet jeunes, la Ville renforce son action à destination des moins de 25 ans.

Pour encourager et soutenir l'engagement des jeunes, leur accès à l'autonomie et leur visibilité sur le territoire, la Ville a créé « Coup d'pouce jeunes », une bourse pour financer des projets individuels ou collectifs portés par des Brignairots âgés de 12 à 25 ans.

ENVIE D'AGIR ?

L'objectif est d'apporter une aide financière pour accompagner les initiatives des jeunes dans des domaines très variés et valoriser leur implication. Ce coup de pouce peut servir à financer un voyage, un permis de conduire, un projet humanitaire, artistique… Hormis pour les actions ou projets humanitaires, le jeune doit réaliser, en contrepartie, une action solidaire ou citoyenne auprès d'une association brignairote ou d'un service municipal. Renseignez-vous auprès du Service Action éducative.

FAVORISER L'INSERTION

Autre ressource mise à disposition des jeunes, le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) qui répond à des critères plus sélectifs. Dispositif départemental, dont la gestion a été confiée au CCAS de la Ville, il s'adresse plus particulièrement aux 18-25 ans éprouvant des difficultés et s'inscrivant dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. La demande doit être effectuée avec l'aide d'un partenaire social (Passerelle pour l'emploi, Mission locale, AJD…). Cette aide est attribuée de façon ponctuelle pour favoriser l'insertion du jeune (aide au transport, frais de formation, achat d'équipements de travail…) ou pour couvrir un besoin urgent (aide alimentaire, frais de santé).

Rens. :
> Coup d'pouce jeune :
Service Action éducative
47 rue de la Giraudière
04 72 31 84 00
education@mairie-brignais.fr

> FAJ : CCAS au
04 78 05 62 27
ccas@mairie-brignais.fr

Télex

Une appli pour les 16-25 ans

La mission locale du Sud-Ouest Lyonnais a lancé la première appli mobile pour les 16/25 ans à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un logement, disponible gratuitement sur Google Play. **+ d'infos : www.missionlocale-mlisol.org**

Trouver un job d'été

La Plateforme prolonge l'opération job d'été. Elle propose un accompagnement personnalisé pour aider les 18-25 ans dans leurs démarches. Prenez contact avec l'équipe : **emploi@mairie-brignais.fr**

Envie d'être utile ?

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous avez envie d'agir pour le bien collectif, d'aller à la rencontre des autres, d'explorer de nouveaux horizons, de développer vos compétences et d'acquérir une expérience professionnelle. La Ville propose plusieurs missions dans le cadre du service civique. Consultez les annonces sur **www.brignais.com**

Un lieu ressource pour l'emploi

EMPLOI La Plateforme a déménagé début mars dans de nouveaux locaux situés en plein cœur du quartier des Pérouses. Visite guidée.

Créée en 2010 par la Ville pour soutenir l'accès à l'emploi, la Plateforme a emménagé dans des bureaux flambant neufs du 24 rue des Jardins, au rez-de-chaussée de la résidence Le Giverny, première résidence livrée dans le cadre du renouvellement urbain des Pérouses.

200 M² DÉDIÉS À L'EMPLOI

Spacieux et fonctionnels, les espaces ont été aménagés afin d'offrir un lieu dédié à l'emploi et à la formation ouvert à tous les Brignairots. Dans le vaste accueil, en plus des informations diffusées sur le panneau d'affichage, 5 postes informatiques sont en accès libre pour consulter des offres ou peaufiner sa candidature. Un espace plus confidentiel équipé d'un téléphone est également à disposition.

SUIVI PERSONNALISÉ

Le service municipal de l'emploi ainsi que les partenaires de la Plateforme vous apportent conseils et accompagnement dans le domaine de l'emploi, de la création d'activité, de l'orientation ou de l'insertion professionnelle. En lien avec les entreprises du territoire et leurs représentants, le référent emploi de la Ville vous propose des entretiens personnalisés sur les techniques de recherche d'emploi. D'autres permanences sont assurées chaque semaine par les partenaires : Mission locale du Sud-Ouest lyonnais (pour les 16-25 ans déscolarisés), association Passerelle pour l'emploi (aide de proximité pour les demandeurs d'emploi), ICARE (groupe d'insertion) et Graines de SOL (service d'amorçage de projets). La Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) y organise aussi, deux fois par mois, des ateliers informatiques sur les thèmes de la recherche d'emploi.

Rens. : Résidence Le Giverny
24 rue des Jardins – 04 37 57 45 48
plateforme@mairie-brignais.fr

Centre-ville, cœur de ville

COHÉRENCE ET PERSÉVÉRANCE

Protéger et favoriser le commerce de centre-ville, parce qu'il est le garant de la qualité de vie à Brignais. Veiller sur la vie du centre pour que les habitants ou des usagers extérieurs aient plaisir à venir commercer à Brignais, ce sont les leitmotivs qui guident les choix politiques des élus.
Parce que toutes ces interventions publiques contribuent chacune à leur manière à faire vivre (et bien vivre) la ville, qu'il en manque une et l'équation ne fonctionne plus. Urbanisme, commerces, propreté, circulation et stationnement, logement, fleurissement, accessibilité… Brignais a su créer en quelques années un cercle vertueux qui fait que « la qualité amène la qualité ».

UNE DYNAMIQUE À PRÉSERVER

Dans ce tout indissociable, ce sont encore les habitants qui le ressentent le mieux : « on trouve de tout à Brignais », s'entend le plus souvent. On peut aussi flâner, profiter des animations qui attirent la population jusqu'au centre-ville pour redécouvrir l'offre qui sans cesse se renouvelle, par des installations mais aussi grâce au dynamisme des commerçants déjà en place.
Avec une vraie logique de proximité, la ville de Brignais soigne son volet commerce pour préserver son vivre-ensemble.

Une étude aux conclusions positives

La 10e Enquête consommateurs réalisée à l'automne dernier par la CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie - de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne a collecté et étudié à la loupe les habitudes de consommation des habitants du territoire de la CCVG - Communauté de Communes de la Vallée du Garon.
Qui sont les clients des commerces de la vallée du Garon ? D'où viennent-ils ? Quelles sont les « locomotives » commerciales du territoire ? Qui sont ses principaux pôles commerciaux concurrents ? Quelles sont aujourd'hui les principales forces et faiblesses du territoire ? Quels sont les circuits de distribution fréquentés par les habitants ? Quelle est la part d'internet dans la consommation ? Et celle du bio ?… Autant de questions auxquelles l'enquête permet de répondre.
Présentée aux commerçants et élus du territoire lors d'une soirée au Briscope le 20 mars, les résultats mettent en lumière la bonne dynamique de la CCVG, entre augmentation du potentiel de consommation, développement du petit commerce en alimentaire, hausse du chiffre d'affaires ou encore diminution de l'évasion des achats.

Plus d'infos sur le site de la CCVG/le commerce de la CCVG à la loupe

Les commerces ont la cote !

Le commerce est essentiel pour la vie d'une commune car il contribue à son dynamisme, tout en répondant aux besoins de l'ensemble des habitants. La Ville de Brignais a fait le choix depuis plusieurs années de soutenir et d'encourager le commerce de proximité afin de maintenir et de développer l'attractivité du centre.
Aujourd'hui, la ville bénéficie d'une offre de proximité riche et variée. Au-delà de la diversité, c'est la qualité des commerces qui prime. Consommer local, en circuit court est précieux aux Brignairots qui constituent 45 % du chiffre d'affaires alimentaire. L'attractivité commerciale de Brignais lui permet aussi de drainer une clientèle extérieure non négligeable comme le démontre une étude sur la consommation de la CCI. Une tendance étendue sur le territoire de la CCVG où les hypermarchés sont en perte de vitesse au profit des commerces de proximité. **C'est ce dynamisme que recherchent les nouveaux commerçants qui s'installent au cœur de Brignais.** Dernièrement arrivés en ville, un rôtisseur, un poissonnier et un restaurateur. Avis aux gourmets !

La Légine Australe : ouverture imminente !

RESTAURANT Pascal Gautier-Fouquet et Norbert Michel ouvriront début mai La Légine Australe, un restaurant bistronomique sur la place Gamboni, à deux pas du Pont vieux.

Associés dans cette nouvelle aventure culinaire, Pascal Gautier-Fouquet - responsable de la salle et Norbert Michel - chef cuisinier, travaillaient déjà ensemble à L'Orangerie de Sébastien au Domaine de Lacroix-Laval à Marcy-l'Étoile.

LE POISSON À L'HONNEUR !

Le restaurant doit son nom à un poisson vivant dans les eaux glacées des mers australes. Pêchée notamment au large des îles Kerguelen, la légine australe a une chair fine et fondante d'un blanc immaculé. Très peu travaillé en Europe, ce poisson fera néanmoins partie de la carte du restaurant. Un privilège rare pour les gourmets que La Légine Australe tâchera d'attirer dans ses filets ! Les produits de la mer composeront 80 % de la carte. Chaque midi, une suggestion du chef sera proposée à 14,50 € et quatre menus compléteront l'offre : un menu lyonnais, un grenouilles et deux menus dégustation à base de sole meunière ou de cigale des mers par exemple.

AU CŒUR DE BRIGNAIS

Les deux associés ont eu un véritable coup de cœur pour le centre-ville de Brignais. Malgré d'importants travaux, c'est ici qu'ils ont choisi d'écrire leur projet à partir d'une belle page blanche. La Légine Australe offrira un espace rénové et élégant. La salle pourra accueillir 50 couverts et sera complétée, aux beaux jours, par une terrasse de 70 m².

Pratique : La Légine Australe - Place Émile et Antoine Gamboni – 04 72 41 81 26
Ouverture du mercredi midi au samedi soir - Fermeture le dimanche et le lundi ainsi que le mardi soir

Pascal Gautier-Fouquet et Norbert Michel

Une pincée de soleil…

RÔTISSERIE-ARTISAN CUISINIER Jérémy Gouiran a ouvert « La Fine Bouche » le 14 février dernier au cœur de Brignais. Artisan cuisinier et rôtisseur, il met dans ses recettes tout son savoir-faire pour le plus grand plaisir de vos papilles.

ESCAPADE GOURMANDE

Formé au Lycée Hôtelier de Marseille, Jérémy Gouiran a fait ses armes pendant 5 ans en saison aux quatre coins de la France en passant notamment par la Corse, la Haute Savoie, Paris et même la Suisse. Arrivé il y a bientôt 3 ans en région lyonnaise pour rejoindre sa compagne, il a travaillé comme second de cuisine au « 310 à table » à Pierre-Bénite avant de voler de ses propres ailes et d'ouvrir son affaire à Brignais mêlant cuisine et rôtisserie.

« Brignais, c'est l'esprit entre ville et village où l'on se sent bien ! »

CUISINE ENSOLEILLÉE PAR NATURE

Au-delà de son accent aux sonorités provençales, ce sont toutes les préparations de Jérémy qui nous font voyager. Alliant habilement saveurs du soleil et herbes aromatiques, il réveille et révèle le goût de ses plats cuisinés, accompagnements, desserts et volailles en utilisant des produits de saison. Sa devise ? Faire découvrir le goût de la qualité bien cuisinée !

FAIT MAISON

Tout est fait maison dans la cuisine en arrière-boutique. Les volailles labellisées, poulets fermiers et pintades du chef proviennent de France Viande à Corbas où Jérémy Gouiran se fournit. Les plats, accompagnements et desserts sont gourmands : araignée de porc sautée aux trompettes-de-la-mort, daube de bœuf aux carottes, fricassée de canard aux olives, jambon fumé et son jus de romarin et miel.

Jérémy cuisine en fonction de la saison, suivant le temps, son humeur et ses envies. Cet été, il proposera des salades composées et des tartares à l'italienne.

Pratique : La Fine Bouche by Jérémy Gouiran - 6 place Émile et Antoine Gamboni – 09 86 56 84 20
Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 20 h, le samedi de 10 h à 14 h et 17 h à 20 h, le dimanche de 10 h à 14 h

Enfin une poissonnerie à Brignais !

Marie Montagnani et Yvan Leclerc ouvriront leur poissonnerie « L'Empereur de la mer » au tout début du mois de mai. Située au 13 rue des Rouliers, face à la place d'Hirschberg, elle sera ouverte du mercredi au dimanche et proposera un large choix de poissons frais et de coquillages mais aussi une offre traiteur de la mer (terrines, beignets, plats cuisinés comme la paella, la lotte à l'armoricaine…). Marie assurera la fabrication de la partie traiteur et Yvan, poissonnier depuis 30 ans, vous apportera ses précieux conseils. Un duo à découvrir !

L'Empereur de la mer
13 rue des Rouliers
Ouvert mercredi et jeudi : 9 h-13 h,
vendredi et samedi : 9 h-13 h et 16 h 30-19 h 30,
dimanche matin : 9 h-13 h

Télex

Annuaire des activités économiques

Brignais dispose d'un tissu riche en services et commerces. Conçu pour vous faciliter la vie quotidienne et favoriser les échanges, l'annuaire en ligne des activités économiques – commerces de proximité, restauration, automobile, services, construction, habitat, artisans, santé - doit vous permettre de retrouver rapidement et facilement une multitude d'informations pratiques.
Vous possédez un commerce à Brignais et souhaitez informer la population de son existence ? La situation de votre activité a changé et vous souhaitez mettre à jour les données qui vous concernent ? Rendez-vous sur le site de la Ville www.brignais.com, rubrique économie.

Découvrez les portraits des nouveaux commerçants dans la rubrique *Côté commerces* sur www.brignais.com

Un centre-ville à partager

Le commerce est au cœur de l'activité économique du centre-ville, il est un lieu de vie et d'échanges, un service de proximité essentiel, un symbole du lien social. Brignais est identifiée comme étant une ville à la campagne où il fait bon vivre. Pour augmenter le plaisir à vivre et à venir en cœur de ville, la municipalité a misé sur le partage de l'espace public entre tous les usagers en répondant au mieux aux besoins des résidents, des clients et des professionnels.

La requalification du centre-ville a permis d'améliorer le confort et la sécurité des piétons et usagers de modes de transports doux. Ainsi apaisés, les déplacements peuvent plus aisément se faire à pied ou à vélo notamment. Les cheminements doux permettent de connecter les différents quartiers au centre-ville.
Balade le long du Garon en famille, sortie jusqu'à l'Aquagaron à vélo pour les plus sportifs, virée sur le marché forain du samedi ou achats chez les commerçants… Familles, seniors, actifs, personnes à mobilité réduite, Brignais vous permet de déambuler à votre rythme !

Pour ne plus tourner en rond il y a la rotation !

Pour rendre le centre-ville plus vivant et attractif, il faut que les usagers puissent y accéder. Ainsi, pour plus de fluidité et de disponibilité des places, la municipalité a adopté depuis octobre 2014 un plan réglementant la durée du stationnement par zones. Ces zones gratuites permettent une meilleure rotation des véhicules en stationnement et d'éviter l'engorgement. L'accès au centre est ainsi facilité par le stationnement à courte durée à proximité des commerces et services, notamment les zones en brun « achat express » limitées à 15 minutes, en rouge à 45 minutes et en bleu à 1h30.

Ma ville, je la veux propre !

Difficile de définir la propreté, qui reste une notion subjective. Vous lirez souvent qu'elle est l'affaire de tous. Elle repose sur les agents qui en ont la charge mais aussi en grande partie sur la civilité de ses habitants et visiteurs.
Pour remplir son rôle de nettoiement, la Ville de Brignais a mis en place une unité « cadre de vie ». Une équipe complète effectue des missions de balayage des rues et espaces publics, soit 51,5 km de voies et 10,5 km de chemins ruraux. Elle veille aux points de collecte, nettoie les cours d'écoles, entretient les espaces canins, entretient les sanitaires publics, supprime les chewing-gums…
Du côté des usagers, certains gestes du quotidien font aussi beaucoup : sortir sa poubelle la veille du ramassage, ne pas jeter ses mégots ou ses chewing-gums, ramasser les déjections de son chien, déposer ses verres dans les silos… La municipalité installe d'ailleurs de plus en plus de silos enterrés approchant ainsi les 30 points de collectes sur le territoire.
Soyons fiers de déambuler dans une ville propre ! Respectons le travail des agents et notre espace de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour ne pas être disqu(e)alifé, respectez les règles du jeu !

Depuis le 1er janvier 2018, partout en France, le montant de l'amende pour non-respect de la zone de stationnement gratuite réglementée est passé de 17 à 35 euros. Bien que la Ville de Brignais ne souhaite pas alourdir le montant des amendes, le non-respect du stationnement à durée limitée dans le centre-ville vous coûtera désormais 35 euros, le choix du montant relevant de l'État.
Plus de 500 places sont concernées par cette réglementation et nécessitent l'utilisation d'un disque de stationnement normalisé. Pensez à vous en munir !

Retrouvez les bonnes pratiques et autres solutions de stationnement sur www.brignais.com

Déjà 20 projets aboutis, et c'est pas fini !

EMBELLISSEMENT Lancée à l'automne 2016 par la Ville, l'opération d'incitation au ravalement des façades et vitrines commerciales du centre-ville est prolongée. Elle se poursuivra jusqu'en mars 2019. Son objectif : accompagner les propriétaires d'immeubles et les commerçants à réaliser des travaux de rénovation qualitatifs.

20 À 30 % DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

Pour poursuivre l'embellissement du centre-ville, la Ville continue de soutenir les propriétaires privés. Depuis 2016, elle a accompagné 46 propriétaires parmi lesquels 20 projets de rénovation ont déjà été concrétisés. En pratique, la commune s'est engagée à financer 20 à 30 % du montant des travaux de rénovation - dans la limite du plafond fixé au règlement de l'opération - effectués par un propriétaire. Pour y prétendre, ils doivent respecter deux conditions : l'immeuble doit être situé dans le périmètre délimité et les travaux réalisés être conformes au cahier des charges qualitatif fixé par la collectivité. Les dossiers de subvention sont à retirer auprès du service Aménagement et urbanisme.

UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI JUSQU'À 2019 !

De nouvelles rues ont été ajoutées au périmètre initial de l'opération, qui concerne les façades et devantures commerciales majoritairement visibles depuis le domaine public : il s'agit de l'avenue de Verdun, la rue Casse Froide, la ruelle du Pensionnat, la rue et la ruelle de la Giraudière, la rue du Presbytère en partie, l'impasse Robert, l'impasse de la Pérouse et la rue du Général de Gaulle en partie.
Vous projetez de rénover votre façade ? Bénéficiez d'un accompagnement et d'une aide financière !

Les rues concernées par l'opération depuis 2016

Rue Général de Gaulle (pour partie), rue du Moulin (pour partie), rue Colonel Robert Guillaud, place des Terreaux, rue de Ronde, place Emile et Antoine Gamboni, rue de l'Église, rue Diot, rue des Chapeliers, passage des Remparts, rue Auguste Simondon (pour partie), rue de la Ratière, rue du Garon, place du Vieux Pont, place du Souvenir, bords du Garon (pour partie), rue du Bief et rue des Rouliers.

Renseignements : Service Aménagement et urbanisme – 04 78 05 62 11 – urbanisme@mairie-brignais.fr

La requalification continue

AMÉNAGEMENT URBAIN Pour poursuivre la dynamique des travaux de requalification entrepris il y a 3 ans dans le centre-ville, de nouveaux espaces vont bénéficier d'une cure de jouvence.

Le cercle s'élargit peu à peu. L'hyper centre affiche maintenant fièrement le résultat de ses travaux d'embellissement et donne au Brignais historique une dimension nouvelle : élargissement des trottoirs et mise en accessibilité, création de voies modes doux et de cheminements piétons, embellissement des places, reprise de la chaussée, nouvelle scénographie pour l'éclairage et les espaces verts.

RIVE-GAUCHE DU GARON

L'avenue de Verdun, la rue du Bief, la place du Vieux Pont et la place Guy de Chauliac bénéficieront très prochainement des mêmes soins que les espaces du centre. Les études sont en cours pour permettre à terme la reprise des réseaux, le retraitement des voies et de l'éclairage tout en préservant le stationnement. Les premiers coups de pioche devraient avoir lieu avant l'été pour l'avenue de Verdun et la Place Guy de Chauliac. Un plan de circulation adaptée sera mis en place. La mise en œuvre de matériaux qualitatifs - bétons désactivés de couleur ocre sur les trottoirs, bétons sablés ou galets sciés sur les placettes - offrira une continuité de lecture de l'espace urbain. Ces opérations conduites par la CCVG et la Ville permettront de poursuivre la rénovation qualitative du centre-ville.

Renseignements : Service Aménagement et urbanisme – 04 78 05 62 11 urbanisme@mairie-brignais.fr

4 QUESTIONS À

Josiane Mombrun

Conseillère municipale déléguée au management du centre-ville et au commerce.

Les commerçants sont des entrepreneurs indépendants. En quoi la Ville est-elle légitime pour intervenir sur le sujet ?

La Ville est facilitateur pour l'installation de nouveaux commerces ou pour les projets de ceux existants. Mon rôle de manager de centre-ville est de faire le lien entre les porteurs de projets et les services publics nécessaires à leurs démarches. En amont, nous veillons à une cohérence d'ensemble, en fonction des objectifs fixés pour préserver le commerce de proximité. Pour cela, nous identifions les locaux commerciaux disponibles, nous travaillons avec les promoteurs immobiliers pour anticiper… Nous avons dû faire un travail de fond pour parvenir aux résultats d'aujourd'hui, car c'est la qualité qui amène la qualité. Nous ne pouvons rien diriger, nous intervenons en conseil.

Quelle est la stratégie poursuivie ?

Au niveau réglementaire, le PLU est le seul outil pour nous aider. Nous y avons inscrit des principes indispensables pour préserver le commerce de centre-ville, mais la gestion se fait par une préoccupation au quotidien, au plus près du terrain. Ainsi, à chaque projet pour le centre-ville, je suis associée pour avoir une vision globale et permettre de tenir compte de tous. Le management de centre-ville garantit une bonne harmonie entre les travailleurs, les résidents et les personnes qui viennent commercer en ville. On note une rotation des commerces qui est naturelle mais pas inquiétante, nous avons de moins en moins d'espaces disponibles, ce qui est une bonne nouvelle !

Avez-vous des retours de la part des habitants ou des commerçants ?

Les porteurs de projet viennent de plus en plus au-devant de la Mairie, et constatent que nous sommes proactifs. Les commerçants pensent plus naturellement à nous solliciter. Brignais est très attractive, en témoignent les 19 rotations en 2017 (nouveaux commerces et changements). Ce sont vraiment des points forts par rapport à ailleurs ! Les habitants font remarquer qu'on trouve tout ce qu'on recherche au niveau commerces, et que la qualité de vie dans la ville y est en partie liée. On retrouve un plaisir à flâner en centre-ville, d'autant plus qu'il est faux de croire que commercer y est plus cher : on a ici de la qualité à prix abordables.

Qu'en est-il des autres zones commerçantes ?

Notre priorité est de protéger le centre-ville car il apporte une véritable qualité de vie, crée de la proximité et du dynamisme. Les zones d'activités sont complémentaires mais n'ont pas vocation à entrer en concurrence directe avec le centre. Brignais 2000, vers CGR cinémas, a l'avantage de proposer une offre différente car constituée de locaux plus grands. Cependant elle n'a pas vocation à se développer, car nous veillons à la co-existence de cette zone et de celle du rond-point de la SPA avec la zone du centre-ville qui va du pont de chemin de fer au rond-point « Pignol ». Sur le projet de la Gare, nous avons le souhait d'implanter des commerces en pied d'immeubles, pour assurer une vie de proximité mais en cohérence avec les autres commerces.

Brignais, ville commerçante par nature !

Par délibération, le Conseil Municipal du 25 janvier 2018 a donné autorisation aux commerces de détail employant des personnes d'ouvrir leur enseigne 10 dimanches en 2018. Cette dérogation municipale, qui est collective, permet à tous les commerces de détail d'exercer exceptionnellement leur activité le dimanche, à l'occasion par exemple des périodes de soldes, de la rentrée scolaire et des dimanches qui précèdent les fêtes de fin d'année. Jusqu'alors, seuls les commerces qui emploient des salariés dans les secteurs nécessaires à la continuité de la vie économique étaient autorisés à ouvrir le dimanche. Pour rappel, un commerce qui n'emploie pas de salarié est autorisé à ouvrir le dimanche sans dérogation.

Les 10 ouvertures dominicales possibles en 2018 :

- 24 juin
- 1er et 8 juillet
- 26 août
- 2 et 9 septembre
- 2, 9, 16 et 23 décembre

Deux dates supplémentaires pourront être ajoutées par la Municipalité à titre exceptionnel.

Pour en savoir + : www.brignais.com

HNR STUDIO

Impression numérique
SERVICE EXPRESS
Photocopie couleur

> Création graphique
Logo, plaquette, brochure, flyer, carte, dépliant, magazine, packaging, étiquette, affiche, panneau, PLV, stand portable...

> Impression
Tous formats, tous supports

> Studio photographique
Publicité, industrie, reportage

Professionnels et particuliers
Carte, faire-part, remerciement, livret, dossier, mémoire, poster, numérisation...

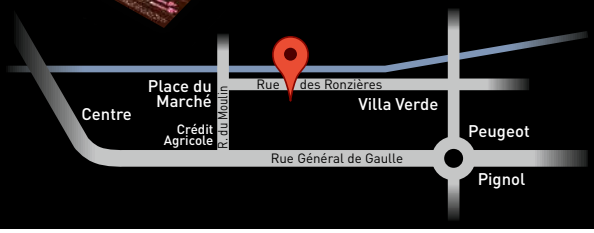

14, rue des Ronzières
69530 BRIGNAIS
04 78 05 16 93
contact@hnr-studio.fr

www.hnr-studio.fr

AmiProTek

SERVICES À PROXIMITÉ

> INFORMATIQUE

> RÉSEAUX & VOIP

> VIDÉO-SURVEILLANCE

> ALARMES CONNECTÉES

Que vous soyez un professionnel ou un particulier, une équipe de spécialistes est à vos côtés depuis 10 ans !

30, rue du Vieux Port | 69540 IRIGNY
04 82 53 24 47 | info@ami-tech.fr

ESSENTIEL & DOMICILE
solutions professionnelles d'aide à domicile

MÉNAGE REPASSAGE
LAVAGE DES VITRES
JARDINAGE
BRICOLAGE
GARDE D'ENFANTS
TÉLÉASSISTANCE
LIVRAISON DE REPAS

LA QUALITÉ AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN

☎ 04 78 37 63 60
171, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

brignais@essentiel-domicile.fr

DEVIS GRATUIT
http://essentiel-domicile.fr

50 % de réduction d'impôts

SI services à la personne

FISCALITÉ

Pas de hausse des taux intercommunaux en 2018

Signe de la bonne gestion opérée sur le territoire de la vallée du Garon, les élus communautaires, réunis en conseil fin mars, ont fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter les taux relatifs à la part de fiscalité revenant à la CCVG.
Ainsi, les taux de la fiscalité intercommunale pour 2018 – taxe d'habitation (TH), taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB), taxe additionnelle au foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises (CFE) – ont été fixé aux niveaux de ceux de 2017.

Baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à Brignais
Lors de la même séance du 27 mars, le Conseil communautaire a voté les taux de la TEOM 2018 pour les 5 communes.
Pour Brignais, il est fixé à 5 % (contre 5,272 % en 2017), soit une variation de taux à la baisse de -5,16 %.

Reconduction du principe d'exonération de TEOM en 2019 pour les entreprises n'utilisant pas les services de ramassage du Sitom
Pour bénéficier d'une exonération de la TEOM, il faut que l'entreprise ne dépose pas d'ordures ménagères à la collecte publique (Sitom Sud-Rhône) et fasse appel à un prestataire spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets. Les demandes d'exonération pour 2019 sont à formuler auprès de la CCVG avant le 3 septembre 2018. ✰

ENVIRONNEMENT

Préservation de la vallée en Barret

Dans le cadre de sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement », la CCVG mène une politique de gestion et de préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS), avec le soutien du Département du Rhône et en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO).
Cette année, un programme d'actions est mis en place en ce sens pour la vallée en Barret. Il prévoit :
- La préservation des milieux naturels. Avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), en partenariat avec les agriculteurs, action pour l'amélioration de la gestion des prairies en faveur d'un papillon, le cuivré des marais, protégé au niveau national.
- La surveillance et le nettoyage du site avec l'Office National des Forêts et Rhône Insertion Environnement (Brigades Vertes).
- La gestion des boisements et l'aménagement du site et tout particulièrement la mise en sécurité de l'ancien lavoir en fond de vallée.
À noter également qu'une « Charte de bonne conduite » a été rééditée à l'attention des usagers (grand public et associatifs) soucieux de profiter de l'ENS tout en le préservant. Elle est disponible en téléchargement sur : ccvalleedugaron.com ✰

Télex

Paralu : ça bouge !
Le programme de travaux de dépollution-démolition a démarré sur le site « ex-Paralu » (2 hectares) situé dans la zone d'activité des Ronzières à Brignais.
Les travaux se poursuivront jusqu'en fin d'année 2018 en vue de livrer un terrain « libre constructeur » susceptible d'accueillir à terme une à deux entreprises industrielles pourvoyeuses d'emplois.
Courant mars, un appel à candidatures a été officiellement lancé visant à sélectionner les projets d'implantation portés par des « couples » constructeurs/futures entreprises utilisatrices.

Pour réduire vos déchets, pensez au compost !
Un tiers des déchets mis aux ordures ménagères sont des déchets compostables : fanes de légumes, épluchures, marc de café, coquilles d'œufs…
Quel gâchis de brûler des déchets qui pourraient avoir une seconde vie en devenant un engrais riche et gratuit pour votre jardin ou vos jardinières.
Réduisez vos déchets, compostez !
Renseignements : SITOM Sud Rhône – 04 72 31 90 88 - contact@sitom-sudrhone.com

Eaux pluviales, eaux usées : êtes-vous bien raccordés ?

CAMPAGNE Le SYSEG procède actuellement à des contrôles de conformité sur les branchements chez les particuliers pour pallier les dysfonctionnements sur le réseau, et éviter notamment les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.

Les eaux pluviales, dans le tuyau d'eaux pluviales et les eaux usées dans le tuyau d'eaux usées. Si sur le papier, cela paraît simple, dans la réalité c'est plus compliqué. Pour vérifier la conformité de ces branchements, le SYSEG réalise des contrôles chez les particuliers, quartier par quartier, habitation par habitation sur des secteurs où des dysfonctionnements ont été identifiés.

Peu de propriétaires ont connaissance de ces réseaux souterrains. Dès leur construction, il arrive que certains logements soient mal raccordés. D'autres ont vu défiler plusieurs propriétaires, ajoutant ici une salle de bains, là une piscine… multipliant à chaque modification les occasions de faire des erreurs de branchement.

« *La mise en conformité des raccordements est indispensable, à la fois pour supprimer les rejets d'eaux usées au milieu naturel – les réseaux d'eaux pluviales ont pour exutoire le Garon – mais aussi pour soulager les réseaux de collecte des eaux usées où les eaux propres n'ont pas leur place* », souligne Dominique Viret, Vice-président du SYSEG et conseiller municipal à Brignais.

Pour le bon déroulement de ces contrôles, le SYSEG prend contact avec les riverains afin de fixer un rendez-vous. Il s'effectue en présence d'un technicien du SYSEG et d'un employé de Suez Environnement pour vérifier, ensemble, la conformité des raccordements de l'habitation.

Renseignements : SYSEG
04 72 31 90 73 - www.syseg.fr

Vidangez à moindre coût…

BON PLAN Le SYSEG propose des tarifs attractifs pour la vidange des fosses septiques et des fosses toutes eaux.

©Ray Environnement

Le SYSEG, via le SPANC est chargé de contrôler les installations d'assainissement non collectif (fosse septique, fosse toutes eaux) sur notre commune. Dans ce cadre, le SYSEG propose aux Brignairots des tarifs attractifs pour vidanger leurs installations. « *Cette offre s'inscrit dans un échange gagnant/gagnant. Le propriétaire réalise une économie sur sa facture obtenue par la mutualisation des tournées et le regroupement des opérations de vidange. En contrepartie, le SYSEG obtient une traçabilité sur les matières vidangées et a l'assurance que les installations sont bien entretenues à intervalles réguliers, ce qui évite les risques de pollution des milieux aquatiques* », explique Gérard Faurat, Président du SYSEG. Les campagnes de vidanges groupées se déroulent à la demande ou tous les mois. Conformément à la loi, elles sont effectuées par une entreprise agréée. Au niveau des tarifs, pour une fosse toutes eaux de 3 000 litres il faut compter 150 € HT + 30 € de redevance SYSEG par vidange et pour une fosse septique de 1 500 litres : 129 € HT + 30 € de redevance SYSEG par vidange.

Pour leur bon fonctionnement, les fosses septiques et les fosses toutes eaux doivent être vidangées pour empêcher les boues d'atteindre 50 % du volume utile. N'attendez pas un dysfonctionnement ! En plus de générer des odeurs ou des remontées d'eaux usées, ces matières pourraient endommager irrémédiablement votre système de traitement (filtre à sable, épandage…).

Renseignements : SYSEG
04 72 31 90 73
spanc@smagga-syseg.com
www.syseg.fr

Le Briscope fait peau neuve !

RÉNOVATION Cet été, la salle de spectacle de la ville de Brignais fermera ses portes pour se parer de nouvelles installations. Réouverture prévue à l'automne.

Le point de départ de la rénovation sera le remplacement complet de la tribune datant de 1998. Avec l'augmentation de la capacité d'accueil des gradins et du confort de la salle, c'est aussi l'amélioration des conditions de travail de l'équipe qui est recherchée grâce à l'automatisation des gradins. La scène sera restructurée, le système de sonorisation remplacé, et une solution de traitement d'air sera apportée aux problèmes de chaleur. Malgré l'attente, le public ne sera pas déçu du résultat !

NOUVELLES EXPÉRIENCES CULTURELLES

Ces changements amélioreront considérablement le rapport et les échanges entre le public et les artistes. Rendez-vous donc à l'automne pour découvrir les nouveaux aménagements, vivre et faire l'expérience d'une salle de spectacle répondant aux attentes actuelles. Découvrez la programmation du Briscope qui rythmera la saison prochaine le 20 juin 2018 à 19 h. Vous êtes attendus nombreux pour assister au lever de rideau ! ☆

Partenaire particulier, cherche partenaires...

MÉCÉNAT CULTUREL Le Briscope, premier lieu de rencontres entre culture et citoyens, souhaite impliquer les entreprises dans une démarche de mécénat culturel.

La commune de Brignais veille depuis plusieurs années à développer l'accès à la culture pour tous en multipliant les projets et en encourageant les initiatives. C'est dans cette volonté de donner au plus grand nombre la possibilité de participer à la vie locale que la collectivité invite les différents acteurs locaux à imaginer et co-construire avec elle des projets innovants. Sa vocation : rendre toujours plus accessibles et attractives les activités culturelles proposées aux Brignairots.

VALORISER LE TERRITOIRE

Le mécénat est permis par la collaboration entre collectivité et entreprises, unis par le même désir de valoriser le territoire. Une association entre secteurs privé et public grâce à laquelle chacun sort enrichi. Les partenariats devront donc œuvrer à l'amélioration des conditions d'accueil du Briscope pour en faire « LE » lieu de rassemblement phare du territoire. Un lieu capable de souder la communauté, qui a déjà la chance de compter sur Groupama, son premier mécène. Entreprises, faites du Briscope votre partenaire, engagez-vous dans cette démarche de mécénat ! ☆

Renseignements : Jean-Luc Chambéry
direction@briscope.fr

Télex

30 bougies pour la médiathèque

Les 28 et 29 septembre 2018, l'équipe de la Médiathèque vous attendra pour de nombreuses animations surprises. Deux jours de festivités pour célébrer ensemble ce joyeux trentenaire ! Le programme vous sera dévoilé dans le prochain Brignais Mag' qui sortira début septembre.

Bouillon de culture

COLLECTIF CULTUREL Une instance ouvert à tous, garante depuis 2012 de la cohérence des projets culturels.

Constitué de diverses instances locales touchant au monde enseignant, associatif, artistique mais aussi de particuliers passionnés, le collectif culturel joue un rôle moteur dans la vie de la commune. Sondant et relayant les attentes des Brignairots, il coordonne les initiatives afin de proposer au public une offre cohérente et toujours plus riche.

UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES

Le collectif culturel est le premier représentant du milieu associatif très actif sur le territoire. Sa mission : échanger, créer du lien et favoriser les projets transversaux lors de séances plénières. Les trois rencontres annuelles, ouvertes à tous, permettent de sortir des sentiers battus et de créer des ponts entre associations et structures. Rejoignez le collectif culturel, et avec lui, bâtissez des projets ! ☆

Renseignements : Jean-Luc Chambéry : direction@briscope.fr

À l'ère du numérique

MÉDIATHÈQUE Un vent de nouveautés souffle avec l'arrivée de l'E-médiathèque en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Rhône.

La médiathèque ouvre une malle aux trésors, avec désormais de nombreuses ressources accessibles en ligne. Idéal pour disposer de tout sans s'encombrer, ou pour s'occuper lors de longs trajets par exemple. Des livres numériques à télécharger sur votre ordinateur, tablette ou smartphone, ou encore des films à visionner en streaming sont disponibles. Pour les fans de musique, un choix de 245 000 artistes vous attend. Du métal au classique en passant par le rap ou la chanson française, il y en a pour tous les goûts ! Autre service offert, un accès à de l'auto-formation pour les adultes mais aussi pour les enfants (bureautique, langues étrangères…).

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ

Une offre abondante qui ravira toute la famille et qui a déjà séduit 120 abonnés les quinze premiers jours ! Vous aussi, n'attendez plus pour venir vous inscrire à la médiathèque de Brignais. L'équipe vous donnera vos codes d'accès et de précieux conseils pour profiter de la richesse de la plateforme en ligne. ☆

Renseignements : 04 78 05 37 03 ou mediatheque@mairie-brignais.fr

« Jeux contes avec toi »

HANDICAP Une nouvelle dimension pour les « Ludolivres » qui s'associeront ponctuellement avec le Service Accompagnement & handicap.

À l'été 2012, la Médiathèque sortait le jeune public de ses murs pour profiter d'une lecture à l'ombre dans le Parc de l'Hôtel de Ville. Quatre ans plus tard, la Ludothèque rejoignait le projet en mettant en place les « Ludolivres », des rendez-vous découverte de la lecture autour du jeu.

POUR TOUS LES ENFANTS

Exceptionnellement, le Service Accompagnement & handicap s'y associe en créant l'événement « Jeux contes avec toi ». Rendez-vous le mercredi 20 juin prochain, de 14h à 17h, pour des animations autour du jeu, des contes et de la musique, ouvertes et adaptées à tous les enfants. Une musicothérapeute, une conteuse en langage des signes et des intervenants de l'association *Une souris verte* notamment accompagneront les bibliothécaires et la ludothécaire afin que tous les enfants puissent profiter des activités ensemble, avec leurs différences. ☆

Mercredi 20 juin 2018 de 14h30 à 17h. Tous publics. Gratuit. Salle d'exposition du Briscope. Renseignements : 04 78 05 37 03 ou mediatheque@mairie-brignais.fr

Un espace pour les jeunes

CENTRE SOCIAL Ouvert toute l'année, le Secteur Jeune est avant tout un lieu d'accueil dynamique imaginé pour et par les 12-17 ans.

Benoit et Marine, les deux animateurs du Secteur Jeune du Centre social

Le Secteur Jeune est l'endroit idéal pour participer à des activités ou construire des projets. À tel point que les 12-17 ans sont de plus en plus nombreux à investir la salle qui leur est consacrée dans les locaux du Centre social. Depuis la rentrée de septembre 2017, ce sont ainsi 100 jeunes qui ont été accueillis et accompagnés par la structure.

DES FORMULES À LA CARTE

Benoit et Marine, les deux animateurs diplômés (DUT Carrières sociales option animation socioculturelle) l'ont bien compris. Pour séduire les ados, il faut adapter l'offre au gré des demandes et des envies. Les formules proposées sont donc variées : accueil libre et/ou ludique le lundi, mardi et jeudi de 17 h à 19 h (formule LMJ), des loisirs ponctuels (formule Relax) et des projets plus ambitieux (formules Pro.G) organisés le mercredi, le week-end, en soirée et pendant les vacances scolaires. Depuis septembre, les jeunes ont ainsi pu s'initier à la capoeira et à la batucada (ensemble de percussions brésiliennes), participer à des sorties et séjours (Japan Touch, Europa Park), découvrir l'univers de la mode et réaliser des vêtements sur-mesure avec l'aide d'un couturier, s'immerger dans l'univers de la radio en animant sur plusieurs mois une émission diffusée en direct sur Radio Canut… *« Il est important de se renouveler en permanence pour capter l'intérêt des jeunes. Les programmes des vacances scolaires sont d'ailleurs réalisés avec leur concours »*, explique Benoit.

DES PROJETS À CONSTRUIRE

Le Secteur Jeune, c'est aussi un espace offert aux jeunes pour partager leurs idées, qu'elles soient sportives et/ou culturelles. *« On les accompagne ensuite dans la concrétisation de leur projet en les aidant par exemple dans la construction du budget ou pour effectuer les réservations »*, détaille Marine. Pour entretenir cette dynamique, les deux animateurs mènent de juin à septembre des actions de proximité dans la ville pour aller à la rencontre des jeunes et faire connaître ce lieu d'animations, d'échanges et de rencontres où naissent de grands projets ! Laissez-vous tenter ! ☆

Rens. : Centre social et socioculturel
28 bd de Schweighouse – 04 72 31 13 32
centre.social.brignais@wanadoo.fr
Facebook: Secteur Jeune Centre Social de Brignais

Tous en rythme !

MUSICABRIGNAIS L'Association musicale vous donne rendez-vous au Briscope samedi 19 mai pour un événement festif et participatif au rythme des percussions.

MusicaBrignais revient au printemps pour vous faire vibrer lors d'une animation musicale à trois temps.

SUIVEZ LA CADENCE !

C'est la grande nouveauté de cette édition. L'association musicale de Brignais (AMB) vous propose cette année de participer gratuitement dès 14 h à un atelier de groupe animé par une percussionniste professionnelle et pourquoi pas à venir interpréter la création musicale lors du concert final donné le soir même.

MINI-CONCERTS

À partir de 15 h et tout au long de l'après-midi, les différentes formations musicales auront plaisir à vous présenter un aperçu de leur répertoire lors de scènes ouvertes. Ces mini concerts, d'une durée de 30 minutes environ, seront accessibles à tous, gratuitement, dans les différentes salles du Briscope. Chacun pourra découvrir différents registres : de la musique d'orchestre, du chant choral, du jazz, de la variété, de la musique de chambre…

BOUQUET FINAL

À partir de 20 h 30, rendez-vous dans la grande salle de spectacle pour un concert percutant faisant la part belle aux rythmes et percussions. ☆

Rens. : amb-Brignais.fr
04 78 05 51 74
Concert final : 10 € en prévente au Secrétariat de l'École de Musique (Briscope) - 12 € sur place le soir du concert (sauf prévente complète)

Le bien-être par le sport

SPORT POUR TOUS L'offre d'activités physiques adaptées s'enrichit avec l'ouverture de nouveaux créneaux.

Depuis quelques années, les associations locales multiplient les initiatives pour rendre accessible la pratique sportive au plus grand nombre. Deux nouveaux créneaux viennent compléter l'offre.

DANSE FORM +

Porté par la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Atoutform est un programme de santé visant à faciliter l'accès à la pratique sportive et culturelle à un public fragilisé par des problématiques spécifiques de santé. C'est dans ce cadre-là que l'Espérance et Vaillantes (EVB) a lancé en 2013 la section « *Form* + » animée par une éducatrice spécialement formée en activité physique adaptée (les jeudis à 14 h et à 15 h au Briscope).
Avec l'ouverture d'un nouveau créneau « *Danse Form*'+ », l'EVB souhaite offrir un cours plus précisément destiné à des femmes en reprise d'activité professionnelle à la suite d'un cancer féminin, le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 à la Villa de la Giraudière. L'objectif est avant tout de prendre du plaisir « *La danse est une discipline parfaite pour reprendre le pouvoir de son corps, réapprendre à vivre avec et l'aimer. Ce cours doit être avant tout une source de plaisir et de bien-être* », précise Amélie Knopkiewicz, animatrice de l'activité.

Rens. : Véronique Pinel au 06 63 82 50 66 apa@evbrignais.com

100TVOUS BIEN

L'épanouissement est aussi une valeur partagée par « *100Tvousbien* ». Cette association proposera à partir de septembre des activités pour encourager la pratique sportive et favoriser la forme, la santé et le bien-être auprès des adultes (dès 17 ans). « *Nos cours s'adressent aussi bien à des personnes atteintes d'une maladie, porteuses d'un*

handicap ou en perte d'autonomie qu'à des valides », explique Mathieu Jacquet, le président. Au cours de l'année, les adhérents pourront découvrir plusieurs disciplines, allant des sports de raquette, des activités de plein-air en passant par des parcours de renforcement. L'offre pourra varier en fonction des besoins et des envies du groupe. ☆

Rens : 100Tvousbien - Mathieu Jacquet au 06 68 16 53 00 / 100tvousbien@gmail.com

Lire et faire lire

LECTURE En vue de la prochaine rentrée scolaire, l'association Lire et faire lire recherche des lecteurs bénévoles pour animer des temps dans les écoles.

Vous êtes retraité(e) ou avez plus de 50 ans ? Vous souhaitez offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants ? Rejoignez Lire et Faire Lire ! L'association œuvre depuis plus de 10 ans à Brignais pour familiariser les enfants avec le livre et leur transmettre l'envie et le plaisir de lire. Animés par 9 bénévoles, les ateliers de lecture d'une demi-heure sont organisés chaque semaine dans les écoles sur les temps scolaires et périscolaires. L'accueil se fait en petits groupes (6 enfants au maximum) pour favoriser l'écoute, la découverte et la richesse des échanges avec les lecteurs bénévoles.

Ce sont des moments privilégiés très appréciés des élèves. Aussi, l'association cherche de nouveaux lecteurs afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. Accompagnés dans leur mission, les bénévoles peuvent, s'ils le souhaitent, participer à des stages relatifs à l'art de lire selon les âges et à la gestion de groupes d'enfants. Faites-vous connaître ! ☆

Association Lire et faire lire : 04 72 60 04 78 (les mardis et jeudis de 14 h 30 à 16 h 30) lireetfairelire@fol69.org ou auprès d'Yvonne Debeuckelaere (référente du secteur) au 06 87 13 70 70

Télex

Formez-vous aux gestes qui sauvent !

Les Secouristes Français de la Croix Blanche de Brignais organisent régulièrement sur la commune des formations pour apprendre les gestes de premiers secours. **Rens. : 06 95 88 93 88 / contact@croixblanche-brignais.org**

La Croix-Rouge a déménagé

L'Unité locale de l'Ouest Lyonnais de la Croix-Rouge a emménagé au mois d'avril dans de nouveaux locaux situés au 23 rue Paul Bovier Lapierre. **Rens. 04 78 05 45 04 / ul.ouest-lyonnais@croix-rouge.fr**

Clap de fin pour les Amis de la Bibliothèque

Après 37 années de dévouement, l'association des Amis de la bibliothèque a tiré sa révérence le 18 janvier dernier. Très appréciée pour ses cercles de lecture et sa célèbre dictée, l'association était aussi très investie dans les projets culturels menés par la Ville. Merci aux bénévoles pour leur engagement.

Rendez-vous découverte

Une nouvelle saison riche en découvertes autour du patrimoine et des savoir-faire locaux s'ouvre ! N'hésitez pas à venir consulter ou chercher le programme des visites, balades et activités proposées par l'Office de tourisme de la Vallée du Garon. **+ d'infos : Place G. Clémenceau (Chaponost) – 04 78 45 09 52 / contact@valleedugarontourisme.fr www.valleedugarontourisme.fr**

Défilé des classes

Après le succès du traditionnel bal, la mobilisation se poursuit pour les « classes en 8 » en vue du grand défilé qui sera organisé dans les rues de Brignais le dimanche 24 juin en fin de matinée. Un repas dansant poursuivra cette journée festive. En attendant, l'équipe vous donne rendez-vous le 21 juin à la buvette de la Fête de la musique. **+ d'infos : les8brignais@gmail.com**

L'agenda de la Médiathèque

Le 15 mai

▶ CONFÉRENCE CINÉ
La découverte des réalisatrices françaises
19h30 – Auditorium du Briscope

Les 25 et 26 mai

▶ FOIR'FOUILLE AUX LIVRES
Vente de livres sortis des collections de la Médiathèque
25/05 : 15h-19h
26/05 : 9h-13h

Le 29 mai

▶ CONFÉRENCE : FEMMES CÉLÈBRES
Henriette Bernoud et Jean Darfeuille, deux Brignairots, nous parlent des femmes célèbres de Brignais et de la région lyonnaise
19h30 - Auditorium du Briscope

Le 30 mai

▶ CINÉ POTES
Projection de films
10h30 : Pom'potes (dès 2 ans)
14h30 : P'tits potes (dès 6 ans)
16h : Teen'potes (dès 10 ans)
19h : Entre potes (dès 14 ans)

Les 14, 21 et 28 juin & 5 juillet

▶ LUDO-LIVRES
Animations autour des livres et jeux pour les enfants de 3 mois à 6 ans
14/06 et 5/07 : Parc de l'Hôtel de Ville
21 et 28/06 : Parc des Arcades

Le 20 juin

▶ « JEUX CONTES AVEC TOI »
Animations autour du jeu, des contes et de la musique
Présence d'une conteuse en langage signé et d'une musicothérapeute.
14h-17h
+ d'infos p.27

À noter, fermetures estivales : du 7 au 18 août

Médiathèque de Brignais
04 78 05 37 03
Réservations :
mediatheque-brignais.mapado.com
mediatheque@mairie-brignais.fr
Page Facebook : @mediathequebrignais

▶ Mai

Le 5 mai

▶ FINALE COUPE NATIONALE INTERCLUBS
Espérance et vaillantes – Gym masculine
Dès 14h – Bri'Sports
06 65 90 16 77
finale-cni@evbrignais.com

Le 5 mai

▶ ATELIER « ON DANSE EN FAMILLE »
AL Modern Jazz
16h-17h - Briscope
07 68 52 48 21
modernjazz.alb@gmail.com
danse.alb.free.fr

Le 5 mai

▶ STAGE DE POLSKA ET BAL FOLK
Danses traditionnelles
Stage : 14h-18h
Bal : 21h
Au Briscope
www.brignais-trad.fr

Les 6 et 27 mai

▶ HANDI' MUS
Service Accompagnement & handicap
Séance de découverte avec l'École de musique
Sur réservation
04 78 05 51 74
handicap@mairie-brignais.fr

Le 8 mai

▶ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
73e anniversaire de la victoire des armées françaises et alliées du 8 mai 1945
11h30 – Place du Souvenir

Le 19 mai

▶ BALADE SOPHRO / PATRIMOINE
Office de tourisme de la vallée du Garon
14h-17h
Journée plein-air entre Brignais et Chaponost
Sur réservation
04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr
www.valleedugarontourisme.fr

Le 19 mai

▶ MUSICA BRIGNAIS
Association Musicale de Brignais
Dès 14h - Briscope
+ d'infos p28
04 78 05 51 74
amb-brignais.fr

Les 19 et 22 mai & 5 et 21 juillet

▶ PÉTANQUES : DOUBLETTES
ASB Pétanques
14h – 3 bd des Sports
asbrignaispetanque@sfr.fr

Le 20 mai

▶ VIDE-GRENIER
Sud Lyonnais Basket
8h-17h30
Domaine Melchior Philibert à Charly
brocante@sudlyonnaisbasket.fr
www.brocante.sudlyonnaisbasket.fr

Le 22 mai

▶ ITINÉRAIRE ARTISTIQUE : « L'ART AU FÉMININ »
Conférence animée par Damien Capelazzi
19h30 - Briscope
www.briscope.fr

Le 24 mai

▶ JOURNÉE DE L'AMITIÉ
France Patchwork Rhône
10h-18h – Briscope
www.francepatchwork.com

Le 23 mai

▶ CONFÉRENCE : MIEUX CONNAÎTRE LA TOSCANE
Amitiés franco-italiennes
Dans le cadre du 15e anniversaire du jumelage avec Ponsacco
20h - Briscope - Sur réservation
04 78 05 04 91
amifrancital69@gmail.com

Le 24 mai

▶ FÊTE DES ÉCOLES
Service Action éducative
Parc de l'Hôtel de Ville
Repli le 25/05 en cas de mauvais temps

Le 26 mai

▶ VENTES PRIVÉES
Lycée professionnel Gustave Eiffel
9h-13h
10 av. Ferdinand Gaillard
04 78 05 22 66

Du 28 mai au 1er juin

▶ JUDO : SEMAINE PARENTS/ENFANTS
Delta Sport
http://deltasportbrignais.fr

Le 28 mai

▶ ATELIER PLEINE CONSCIENCE & MÉDITATION
Office de tourisme de la vallée du Garon
19h-20h30
Sur réservation
04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr
www.valleedugarontourisme.fr

▶ Juin

Du 1er au 3 juin

▶ AÏKIDO : STAGE INTERNATIONAL
Aïkido Mouvement Évasion
Gymnase de Vourles
http://ame-aikido.fr

Le 2 juin

▶ FÊTE DE LA PETITE ENFANCE (0-6 ANS)
Coordination Enfance-jeunesse
Ambiance Western
10h-13h – Parc des Arcades
04 72 31 95 73

Le 3 juin

▶ GRAND PRIX AUTOMOBILE
Amis du Vieux Brignais
Rassemblement de véhicules anciens
Parc de l'Hôtel de Ville
06 10 93 29 18

Du 4 au 10 juin

▶ EXPOSITION DE PEINTURE
Centre social et socioculturel
Au Briscope
www.csbrignais.centressociaux.fr

Du 5 juin au 3 juillet & du 29 août au 7 septembre

▶ ÉCOLE DE MUSIQUE : INSCRIPTIONS
École de musique
Au Briscope
04 78 05 51 74 / 06 84 60 44 08

Du 4 au 15 juin

▶ JUDO : PORTES OUVERTES
Delta Sport
http://deltasportbrignais.fr

Le 8 juin

▶ KARATÉ : GALA ANNUEL
AL Karaté
Démonstrations, coupe du Samouraï, médailles
À partir de 18h – Complexe P. Minssieux
https://karatebrignais.blogspot.fr

Le 9 juin

▶ GALA DE DANSE
Espérance et vaillantes
À partir de 17h - Briscope
09 72 48 47 64
infos@evbrignais.com

Le 10 juin

▶ GALA DE DANSE
Côté Danse
À partir de 20h30 - Briscope
06 27 30 43 58
cote.danse@free.fr

Du 12 au 17 juin

▶ EXPOSITION : ATELIERS D'ART
Amicale laïque
Vernissage le 12/06 à 18h au Briscope

Du 12 au 21 juin

▶ WING CHUN / TAÏ CHI CHUAN : PORTES OUVERTES
Institut chinois d'Arts Martiaux
institut.icam@gmail.com
www.guanyu-brignais.fr

Le 16 juin

▶ NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU GARON
Ville de Brignais
www.brignais.com

Le 17 juin

▶ CONCERT EMB
École de Musique de Brignais
De 17h à 20h - Briscope
04 78 05 51 74
www.amb-brignais.fr

Le 20 juin

▶ BRISCOPE : PRÉSENTATION DE SAISON
19h
www.briscope.fr

Le 21 juin

▶ FÊTE DE LA MUSIQUE
www.brignais.com

Le 22 juin

▶ GROUPE DE PAROLE DE MAMANS
Service Accompagnement & handicap
20h30-22h30 – Salon sud résidence autonomie « Les Arcades »
5 bd Schweighouse
04 78 05 51 74
handicap@mairie-brignais.fr

Le 23 juin

▶ FORUM BABY DATING
Relais Assistants Maternels
9h-13h - Briscope
Inscription avant le 15 juin
04 72 31 79 79
relaisasmat@mairie-brignais.fr

Le 23 juin

▶ GALA DE DANSE
Association familiale de Brignais
À 20h30
Briscope
06 60 54 21 73
associationfamilledebrignais@laposte.net

Le 24 juin

▶ DÉFILÉ DES CLASSES
Amicale des classes en 8
les8brignais@gmail.com

Les 29 et 30 juin

▶ SPECTACLE DE DANSE
AL Modern Jazz
19h (le 29/06)
15h (le 30/06)
Au Briscope
danse.alb.free.fr

Le 30 juin

▶ GRS : GALA
Espérance et vaillantes
20h30 – Bri'Sports
grs@evbrignais.com

▶ Juillet-Août

Du 9 juillet au 3 août et du 20 au 24 août

▶ VACANCES D'ÉTÉ ESPACE LOISIRS 12-14 ANS
Le Forum - 47 rue de la Giraudière - 04 72 31 84 00
Programme disponible prochainement sur www.brignais.com

Du 9 au 27 juillet et du 6 au 31 août

▶ ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS
Centre social et socioculturel
8h-18h
Permanence inscription : 9/06 de 8h30 à 13h
28 bd de Schweighouse
04 72 31 13 32
centre.social.brignais@wanadoo.fr

Le 10 juillet

▶ COLLECTE DE SANG
Amicale pour le Don de Sang
9h30-13h et 15h30-19h

Le 12 juillet

▶ PÊCHE DE PETITES BÊTES AQUATIQUES
Office de tourisme de la vallée du Garon
14h-16h
À partir de 6 ans
Sur réservation
04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr
www.valleedugarontourisme.fr

Le 13 juillet

▶ FÊTE NATIONALE
Feu d'artifice tiré à la tombée de la nuit dans le Parc de l'Hôtel de Ville

Le 21 juillet

▶ DÉCOUVERTE DES LIBELLULES
Office de tourisme de la vallée du Garon
14h-16h - Vallée en Barret
À partir de 7 ans
Sur réservation
04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr
www.valleedugarontourisme.fr

▶ Septembre

Le 9 septembre

▶ TRAIL DES TARD-VENUS
Raids eurosportifs
www.raids-eurosportifs.eu

Le 9 septembre

▶ CONCERT JAZZ ET PEINTURE EN DIRECT
Arts en pluie – 5e édition
De 16h à 20h
Entrée libre
06 43 30 70 44
artsenpluie@outlook.fr

Le 12 septembre

▶ COLLECTE DE SANG
Amicale pour le Don de Sang
9h30-13h et 15h30-19h

Agenda établi sur la base des informations transmises au 5 mars 2018. Plus de dates sur www.brignais.com/agenda

TOUS ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

Bien grandir à Brignais !

Depuis de nombreuses années, notre équipe a fait de l'éducation de notre jeunesse la priorité de son action. Ce choix politique se traduit dans le budget communal où 21 % des dépenses de fonctionnement sont consacrés à la petite enfance, l'éducation et la jeunesse.
Budget auquel s'ajoute chaque année une part importante de nos investissements ainsi que toutes les actions culturelles, sociales et sportives orientées vers la jeunesse.
Cette préoccupation de la réussite éducative nous la partageons avec l'ensemble de nos partenaires. Notre volonté a toujours été d'agir ensemble, en complémentarité et en concertation, en inscrivant notre action dans la durée.
Conformément à nos engagements, depuis 2014 nous avons optimisé notre politique éducative pour les 3/11 ans en travaillant à la cohérence des dispositifs existants. D'ailleurs un poste dédié à la coordination « enfance jeunesse » a été spécifiquement créé pour concrétiser cette volonté. Nous avons aussi développé, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des activités favorisant l'éveil et l'épanouissement des enfants. Aujourd'hui nous voulons aller plus loin, en gardant le meilleur de la réforme, la qualité des services proposés, tout en l'adaptant à l'évolution des besoins.

Nos actions se déclinent autour de valeurs communes :
- favoriser l'égalité d'accès à la culture, au sport, aux savoirs, aux loisirs
- accompagner les enfants et les adolescents vers l'autonomie dans leur apprentissage de la vie en société et dans leur rôle de citoyen.
Ainsi, par exemple, pour prendre en compte le passage de l'enfance à l'adolescence, étape clé, nous avons fait le choix d'élargir la tranche d'âge des enfants concernés. L'objectif étant d'englober l'ensemble de la politique éducative en travaillant trois axes prioritaires :
- l'organisation du temps scolaire
- l'offre de loisirs à destination des adolescents
- l'accompagnement à la parentalité.

La réussite éducative est un enjeu essentiel pour l'avenir de chaque enfant de Brignais. Elle ne peut se réduire à de grandes déclarations politiciennes, ni à des décisions « gadgets ».
C'est l'avenir de Brignais qui est en jeu en permettant à chaque enfant d'apprendre dans de bonnes conditions, de grandir, s'épanouir, découvrir, agir dans sa ville.

Les élus de l'équipe majoritaire
Tous Ensemble pour Brignais

Retrouvez notre actualité :
www.tousensemblepourbrignais.fr

Tousensemble pourBrignais

PARLONS BRIGNAIS

Parlons commerce

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon a demandé à la Chambre de commerce de présenter le résultat d'une étude sur l'évolution du commerce et du comportement des consommateurs de notre secteur. De nombreux commerçants et artisans de nos 5 communes étaient présents au Briscope le 20 mars pour cette présentation.
Si les hypermarchés perdent des clients, le commerce de proximité semble mieux résister en s'adaptant aux nouvelles pratiques des consommateurs. Ceux-ci sont à la fois attirés par internet mais également demandeurs d'une consommation de proximité, notamment dans l'alimentaire.
La ville de Brignais dispose d'une tradition commerciale éprouvée. Nombre d'habitants des villages environnants ont l'habitude de commercer à Brignais et c'est heureux.
Le commerce, comme la vie associative est un vecteur d'échanges, de partages, et tout simplement de vie. Il est indispensable à l'équilibre d'une ville. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce qu'il advient des centres-villes lorsque le commerce s'étiole
Aussi le rôle d'une municipalité est de favoriser les conditions de son succès.
La commune dispose de leviers pour cela. Tout d'abord dans l'accompagnement des commerçants eux-mêmes : soutien de leur association, partenariat pour l'organisation de manifestations, suivi des fonds de commerce vacants, attention qui doit être portée aux nouveaux commerces, réglementation des secteurs urbains…
Ensuite par le biais des investissements qui visent à encourager l'accès aux zones de chalandise : aménagement des stationnements, accès au centre-ville, aménagements pour le déplacement en ville, qualité environnementale des espaces communaux…
Faire le choix d'une ville attractive impose un partenariat confiant avec les commerçants. Nous pensons que l'effort municipal pour soutenir notre commerce est encore insuffisant au regard d'autres villes. Nous réitérons les propositions de notre programme municipal.
Déjà 4 ans depuis les élections municipales ! Le moment est venu de faire un état des lieux de ce mandat, de notre vie d'élus, de partager nos ressentis… plus que jamais, de parler de Brignais, ce sera prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Pour Parlons Brignais,
Serge Bérard, Valérie Grillon, Bernard Bisch, Anne Claire Rouanet, Jacques Blouin

parlons Brignais

MIEUX VIVRE À BRIGNAIS

2018 à Brignais : des économies pas pour tout le monde !

Que fait la majorité de Brignais quand le Gouvernement demande de réduire la dépense publique ? Des économies pour certains et sans compter, des dépenses pour ses intérêts personnels et électoraux. Calculez !

Les PERDANTS

• 0 € pour les rythmes scolaires de l'école publique, supprimés sans évaluation et sans souci de l'intérêt des enfants. Jugés trop chers (100 000 €) depuis leur création, quel sera le coût de l'accueil, des loisirs pour les familles après la classe ? Quelles aides pour les plus défavorisées ?

• 0 € pour le développement des transports en commun. « Brignairots et Jeunes, utilisez autos, cars-galères, auto-stop, navette (70 000 € en dépense) mais payez pour rejoindre à 2 pas le réseau TCL ». « Brignais Naturellement » clame la majorité ignorant la pollution de l'air, les allergies, le coût social et environnemental !

• 0 € prévu pour l'accueil de la petite enfance, des scolaires alors que la population passe de 11 500 à 14 000 d'ici 2020 !

• -1 000 € pour les associations !

• -1 000 € pour les jeunes + suppression de la plateforme jeune ! Quoi pour eux demain ?

Les GAGNANTS

• 180 000 € environ d'argent public à l'enseignement privé catholique et sa restauration au nom de l'égalité entre tous les enfants. Fausse affirmation électoraliste ! L'école publique a été créée pour cette égalité. Elle est gratuite et le Centre Communal d'Action Sociale aide à payer la cantine en cas de besoin. Fonds publics à Services Publics. Impossible de faire accepter ce principe républicain à une majorité en partie cliente passée ou actuelle de l'école privée. C'est son droit mais en tant qu'élus, désintéressement et laïcité doivent piloter leurs choix budgétaires !

• 150 000 € pour les indemnités du maire, des adjoints et 0 € de réduction malgré notre demande ! Pas de transparence publique ! M. le Maire faites nous les comptes sans vous oublier.

• 100 000 € pour fleurissement, fêtes, bulletins municipaux et bulletin spécial de promotion du bilan à mi-mandat réservé à la gloire du maire, de ses adjoints en vue des élections prochaines !

CARTON ROUGE pour ce BUDGET INJUSTE qui dénonce une majorité serrant la ceinture aux Brignairots pour se donner à elle-même ou aux amis en vue des élections de 2020.

Christiane Constant, Sylvie Morgeaux, Lionel Catrain

MIEUX VIVRE A BRIGNAIS

VOTRE LITERIE DE MARQUE MOINS CHÈRE !

GRANDES MARQUES FRANÇAISES RECONNUES
PRODUITS EN STOCK

Epeda · BLANC DES VOSGES 1843 · IVI Merinos · ebac · BULTEX

L'UNIVERS DU LIT

208 rue Général de Gaulle - BRIGNAIS (rd pt Pignol) P
04 81 13 10 66 Luniversdulit

Horaires du mardi au samedi
de 10h00 à 12h00 – 14h30 à 19h00
Fermeture le lundi

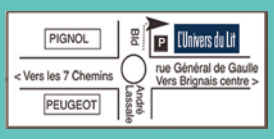

Hôtel de Ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 62 27
contact@mairie-brignais.fr - www.brignais.com
Accueil du public : Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Samedi de 9 h à 12 h (Services Affaires générales, État civil, Cabinet du Maire et des élus uniquement)

Poste de Police Municipale

2, rue Paul Bovier Lapierre
Tél. : 04 72 31 60 28
0 8000 69530 (appel libre)
policemunicipale@mairie-brignais.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 12 h

Le Maire

Paul MINSSIEUX. Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Élus au 04 78 05 62 03 - maire@mairie-brignais.fr

Pour envoyer un courriel aux adjoints et conseillers, tapez son **nom suivi de @mairie-brignais.fr**
Exemple : Sylvie Guinet = guinet@mairie-brignais.fr

Adjoint(e)s au Maire

Sylvie GUINET : **Culture**
Jean-Louis IMBERT : **Finances**
Marie-Claire PELTIER : **Solidarité** et **action sociale**
Jean-Pierre BAILLY : **Scolaire, animation** et **vie associative**
Martine RIBEYRE : **Prévention, sécurité** et **administration générale**
Guy BOISSERIN : **Économie** et **intercommunalité**
Laurence BEUGRAS : **Communication** et **proximité**
Lionel BRUNEL : **Équipements** et **patrimoine**
Sandrine TISON : **Sport** et **ressources humaines**

Conseillers municipaux délégués

Laetitia LAGEZE : **Urbanisme**
Solange VENDITTELLI : **Voirie**
Josiane MOMBRUN : **Management du centre-ville** et **commerce**
Stéphane CHAUMET : **Emploi, jeunesse** et **vie des quartiers**
Agnès BERAL : **Budget** et **protocole**
Gilles DESFORGES : **Transports** et **économies d'énergie**
Dominique VIRET : **Syndicats intercommunaux** et **suivi des chantiers**
Colette VUILLEMIN : **Réceptions** et **cadre de vie**
Geneviève NAVARRO : **Citoyenneté** et **Conseil municipal junior**

Conseillers municipaux en charge des dossiers

Radhouane ZAYANI : **Santé** et **social**
Nicolas DUFOURT : **Plan des cheminements doux, zones naturelles et agricoles**
François BOURDIER : **Nouvelles technologies** et **informatique**
Myriam EZZINE : **Commission « Cadre de vie » du Conseil municipal junior**
Stéphane TRUSCELLO : Groupe de travail **intercommunalité**
Magaly COUX : Membre du Conseil d'administration du **CCAS**

Élus de l'opposition

> Liste Parlons Brignais
Serge BERARD
Valérie GRILLON
Bernard BISCH
Anne-Claire ROUANET
Jacques BLOUIN

> Liste Mieux vivre à Brignais
Christiane CONSTANT
Sylvie MORGEAUX
Lionel CATRAIN

Bon à savoir

Lutte contre les nuisibles

Sur simple demande, la Mairie met gratuitement à disposition des Brignairots des sachets de souricides et de raticides homologués pour le grand public. Pour se procurer ces appâts, il vous suffit de vous adresser à l'accueil de la Maire. Avant utilisation, veillez à bien lire les recommandations inscrites sur le sachet.

Permanences en mairie

- **Service urbanisme :** ouverture au public les après-midi. Le matin uniquement sur RDV. Tél. : 04 78 05 62 11
- **Caisse d'allocations familiales :** tous les lundis (hors vacances scolaires) de 13 h 30 à 16 h 15, uniquement sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11
- **Service social de la Sécurité sociale :** permanence tous les vendredis de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 27 82 23 50
- **Juriste :** tous les mercredis, de 9 h à 11 h, sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11
- **Ligue contre le Cancer :** chaque 3e mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h (sans rendez-vous)
- **Médiation familiale :** 2 mardis par mois, de 14 h à 16 h (sans rendez-vous) Tél. : 06 80 82 85 41
- **Défenseur des droits :** les mercredis de 14 h à 17 h et les vendredis de 14 h à 16 h uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 78 05 15 11

Syndicats intercommunaux

- **Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) :** Regroupement de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles
ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 78 72 - www.cc-valleedugaron.fr

Maison de l'Intercommunalité
ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais
Réunis à l'adresse ci-dessus :
- **SITOM** (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères Sud Rhône) - Tél. : 04 72 31 90 72 - www.sitom-sud-rhone.com
- **SMAGGA** (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin-versant du Garon) - Tél. : 04 72 31 90 80 - www.contratderiviereduGaron.fr
- **SYSEG** (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors) Tél. : 04 72 31 90 73 - www.syseg.fr

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières Tél. : 04 72 31 17 31
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
- de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h **(du 1/03 au 31/10)**
- de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h **(du 2/11 au 28/02)**

Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Fermeture hebdomadaire les mardi et dimanche.
Service de collecte des encombrants : le 1er mercredi des mois impairs. **Réservé aux personnes invalides ou aux handicapés** qui ne peuvent se rendre à la déchetterie et auxquelles leurs proches ne peuvent se substituer.
Téléphonez au minimum 5 jours avant en mairie de Brignais au 04 78 05 62 31 pour prendre rendez-vous.

Office de tourisme de la vallée du Garon

Siège social - Chaponost - Place G. Clémenceau 69630 Chaponost
Tél. : 04 78 45 09 52 - www.valleedugarontourisme.fr
Mardi et samedi : 10 h-12 h, mercredi au vendredi : 10 h-12 h et 14 h-17 h 30, dimanche (d'avril à juillet et en septembre) : 10 h-12 h

Contact et urgences

- **Urgences médicales :** 15 (SAMU)
- **Maison médicale de Garde :** 2A route de Lyon à Brignais / 04 72 33 00 33 / Permanence du lundi au vendredi de 20 h à 22 h ; Samedi de 12 h à 22 h ; Dimanche et jours fériés de 8 h à 22 h)
- **Police :** 17
- **Pompiers :** 18 ou 112
- **Centre anti-poison :** Hôpital Edouard Herriot - 5, place Arsonval 69003 Lyon
Tél. : 04 72 11 69 11
- **Centre des grands brûlés :** Hôpital Saint-Joseph et Saint-Luc Tél. : 04 78 61 89 48
- **Gendarmerie de Brignais :** 20, rue du Presbytère
Tél. : 04 78 05 18 42

Brignais Mag

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au service Communication en appelant le numéro direct : 04 78 05 62 15. **Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra début septembre 2018.**

CITROËN

LE NOUVEAU COOL C'EST LE CONFORT

NOUVELLE BERLINE
CITROËN C4 CACTUS

CITROËN ADVANCED COMFORT

Sièges Advanced Comfort*
Boîte de vitesses automatique 6 rapports EAT6**
Suspensions avec Butées Hydrauliques Progressives™**
Tablette tactile 7'' avec Mirror Screen*
12 aides à la conduite*
Citroën Connect Nav*

INSPIRED BY YOU

*Équipement de série, en option ou non disponible selon les versions. ** Selon motorisation.
CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE NOUVELLE CITROËN C4 CACTUS : DE 3,8 À 5,3 L/100 KM ET DE 99 À 119 G/KM.

CITROEN BRIGNAIS - BALLEYDIER SAS

21 rue Gal de Gaulle - BRIGNAIS - Tél. 04.78.05.60.00

CUISINES
EXPO 5®
GERMAN KITCHENS

LEICHT®

nolte®
KÜCHEN

EXPO 5 Cuisines Show Room **BRIGNAIS** - 264 rue Général de Gaulle - Tél. 09 81 68 66 33
EXPO 5 Cuisines Show Room **LIMONEST** - 1646 route Nationale 6 - Tél. 04 74 72 97 53

expo5.fr